

## L'île d'Orléans est-elle à vendre?



© BRUNO LAPLANTÉ

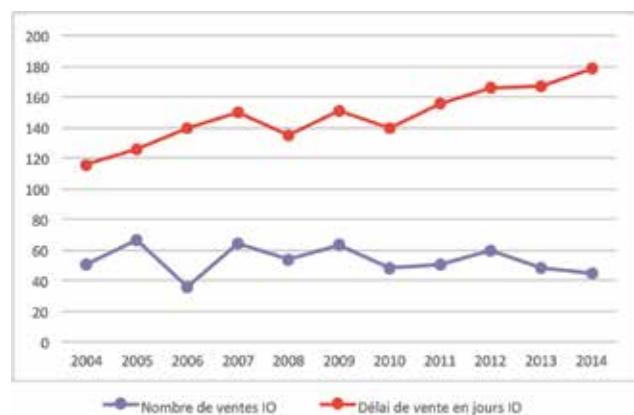
### Bruno Laplante

C'est la question que posent fréquemment les visiteurs après avoir constaté la quantité impressionnante de pancartes «À vendre» que l'on remarque le long du chemin Royal. Mais est-ce le cas? Si, effectivement, il y a plus de maisons à vendre à l'île, est-ce un phénomène local ou régional? Toujours si c'est exact, quelles en sont les causes? Trois questions auxquelles nous tenterons de répondre.

#### Plus de maisons à vendre?

La réponse courte est oui : il y a plus de maisons à vendre actuellement qu'auparavant. Au 31 décembre dernier, il y avait 24 % plus de maisons à vendre qu'au 31 décembre 2003<sup>1</sup>. Cependant, tout n'est pas si simple. Le nombre de transactions en cours d'année est demeuré relativement stable au cours de la période étudiée, soit les 10 dernières années. Ce qui a grandement changé, c'est le délai nécessaire pour vendre sa maison. Il est passé de

116 jours en 2004 à 178 jours en 2014, soit une augmentation de 53 %. Le graphique I illustre, pour l'année 2014, la hausse importante des délais pour vendre sa maison et la relative stabilité du nombre de transactions effectuées.

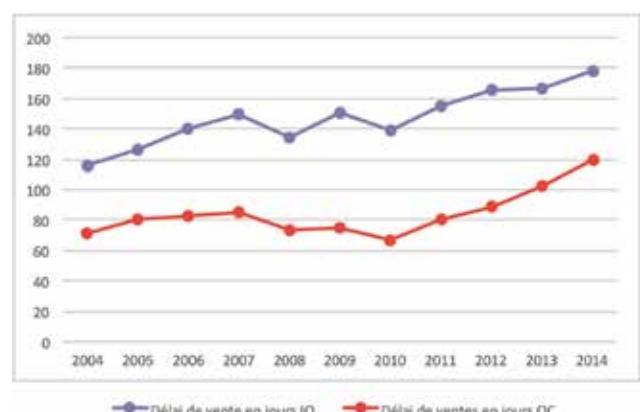


Évidemment, si le délai de vente est plus long, il y a une accumulation des maisons invendues. D'où le plus grand nombre de maisons qui, à un moment donné, comme au 31 décembre, sont en vente.

En janvier 2015, il y avait environ 146 maisons à vendre sur l'île (115 auprès de courtiers et probablement une trentaine indépendamment). On peut s'attendre à ce qu'un peu moins de 40 % de ces maisons soient vendues au cours de cette année<sup>2</sup>. Ce qui nous donnerait, pour 2015, un total d'une cinquantaine de maisons vendues. Ce qui n'est pas très loin de la moyenne des dix dernières années qui est de 53,6 ventes annuellement.

#### L'île est-elle un marché spécial, particulier ou différent?

Là encore, la réponse n'est pas simple. Le marché de l'immobilier sur l'île ne présente pas de différence qualitative par rapport au marché immobilier de la région de Québec. La différence est quantitative. Le délai pour vendre sa maison a aussi augmenté à Québec. La situation est même légèrement pire à Québec. Les vendeurs ont dû attendre en moyenne 119 jours avant de vendre en 2014 alors que le délai n'était que de 71 jours en 2004. Cela représente une augmentation de 67 %.



Tel que mentionné ci-dessus, il y a à l'île environ 146 maisons à vendre sur un total d'environ 3,000 résidences. Faible ratio? En effet, ce n'est que 4,8 % des maisons qui sont à vendre. En comparaison, au Lac-Beauport, le ratio est d'environ 4,2 % : une faible différence.

[SUITE EN PAGE 2](#)

## Plan de conservation : les consensus

### Sylvain Delisle

Le 24 février dernier se tenaient les consultations publiques concernant le plan de conservation du site patrimonial de L'Île-d'Orléans. Les intervenants furent nombreux à demander la parole, si nombreux que cette popularité obligea les organisateurs à tenir une séance supplémentaire en après-midi. À la suite de celles-ci, le Conseil du patrimoine culturel Québec formulera ses recommandations à la ministre de la Culture et des Communications, madame Hélène David. Ce premier texte présente les éléments qui, sans faire l'unanimité, jouirent d'un appui général.

#### Privilégier pour mieux exiger

Nombreux furent les citoyens à dénoncer les formulations privilégiées et favoriser utilisées dans le plan de conservation. Ils jugent en effet que celles-ci sont non conformes à la réalité. Pierre Lahoud fut le premier à les dénigrer : «Favoriser et privilégier, je peux-tu vous dire

que je suis tanné de lire ça [...] parce que le ministère impose plus qu'il ne favorise.» S'il était le premier à les mentionner, c'est jusqu'à la toute fin, lors de l'intervention de Noémie Labbé, que la critique continua : «Le projet de plan de conservation qui nous a été présenté récemment m'apparaît davantage un condensé de vœux rédigés par des fonctionnaires qui sont bien habiles avec des formules idéalistes. [...] Force est de constater que de nombreuses mesures «favorisées ou privilégiées» par le ministère de la Culture et des Communications sont déjà exigées, et ce, peu importe la capacité de payer des demandeurs de permis.

#### Matériaux de remplacement

Outre la lourdeur administrative liée à l'obtention d'un permis, le sujet des matériaux de remplacement est



© SYLVAIN DELISLE

[SUITE EN PAGE 2](#)

## L'île d'Orléans est-elle à vendre?

Suite de la une

Donc, globalement, le marché immobilier orléanais n'est pas significativement différent de celui de la grande région de Québec.

### Pourquoi est-ce ainsi?

Il est facile de répondre aux deux premières questions de cet article : c'est une question de chiffres et de statistiques. Trouver les causes de ce phénomène est d'un autre ordre. Si l'on soulève la question du grand nombre de maisons à vendre, on obtient autant de réponses que d'interlocuteurs. Voici quelques hypothèses qui nous ont été présentées par messieurs Boily, Émond et Turcotte :

- Les acheteurs américains sont absents depuis 2009 et les Européens depuis 2010. Les Américains achetaient surtout des condominiums à Québec et les Européens des résidences à l'île. La hausse du dollar canadien a probablement contribué à faire fuir une partie de ces acheteurs.

- La crise économique de 2008 a provoqué chez nos voisins du sud une baisse importante de la valeur des propriétés résidentielles. Il devenait moins intéressant pour ceux-ci de se procurer une résidence secondaire au Canada.

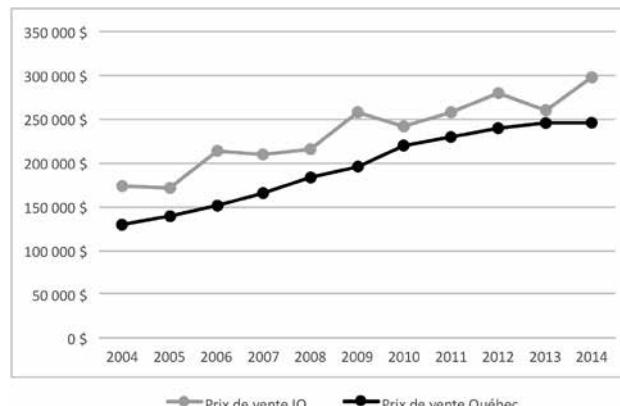
Ces deux premières explications concordent avec les statistiques telles qu'elles sont illustrées par les graphiques.

- Le vieillissement de la population. En raison d'une moins grande quantité de services et de l'éloignement des enfants qui n'ont pas les moyens de s'établir à l'île, il n'est pas surprenant que plusieurs personnes âgées décident de vendre leur résidence. N'étant pas pressées de vendre, elles décident d'attendre leur prix et n'abaissent pas facilement le prix demandé.

- La fuite des jeunes et l'absence de relève en agriculture, notamment. Il est difficile de trouver une maison à un prix raisonnable sur notre territoire. Les jeunes couples ne sont évidemment pas en mesure d'acheter leur première propriété chez nous.

Ce sont là des hypothèses séduisantes, mais qui n'expliquent pas la concordance entre le marché de l'île et celui de Québec.

- La hausse vertigineuse des prix de vente. C'est la cause la plus fréquemment mentionnée par ceux que nous avons consultés. Il est exact que le prix des propriétés a crû beaucoup plus vite que l'inflation au cours des dernières années. Et ce, tant à l'île que dans la grande région de Québec.



### Des maisons plus chères à l'île?

En ce qui a trait au prix des maisons, le graphique III démontre, encore une fois, une évolution similaire entre les marchés orléanais et québécois. Ce que l'on observe comme différence, c'est une plus grande fluctuation des prix à l'île. À au moins quatre reprises, le prix de vente des maisons a baissé sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans : en 2005, 2007, 2010 et 2013. À Québec, les prix n'ont jamais baissé.

Pourtant, pendant cette période, la valeur uniformisée des maisons n'a jamais été à la baisse. Il y a deux explications à ce phénomène. D'abord, selon M. Sylvain Méthot, évaluateur agréé : «Plusieurs constructions neuves de forte valeur ont fait leur apparition dans les dernières années ayant comme impact d'augmenter la richesse foncière plus rapidement que l'augmentation réelle du marché.» La deuxième explication réside dans le fait que les maisons se vendaient nettement au-dessus du prix de l'évaluation municipale. Même si le prix de vente a bai-

sé, il est encore au-dessus ou égal à l'évaluation municipale. Donc, même des prix de vente à la baisse peuvent tirer vers le haut les montants des évaluations.

Selon les experts que nous avons consultés, la raison du plus grand délai de vente est principalement le prix trop élevé des maisons mises en vente. Les acheteurs se montrent moins empressés et magasinent de plus en plus. Les maisons les plus coûteuses finissent par trouver preneurs si, et seulement si, le prix demandé est raisonnable. Rappelons que la dernière transaction ayant impliqué une maison de plus d'un million de dollars est survenue... en 2002<sup>3</sup>.

Les courtiers consultés disent que les vendeurs ont de la difficulté à accepter leurs recommandations et ont tendance à surévaluer leurs propriétés, pour des raisons émotives bien humaines. Au bout de plusieurs mois, et même quelques années, si leurs résidences ne sont pas «brûlées»<sup>4</sup>, ils se résolvent parfois à baisser leur prix.

### Que nous réserve l'avenir?

«La prévision est difficile surtout lorsqu'elle concerne l'avenir», disait Pierre Dac. L'ensemble du milieu se montre quand même optimiste. Avec la baisse du dollar canadien et la reprise économique aux États-Unis, les perspectives ne sont pas si mauvaises... mais à moyen terme seulement. En attendant, les vendeurs devront faire preuve de patience et de réalisme.

### Personnes consultées :

Mme Véronique Pagé, Chambre immobilière de Québec.  
M. Richard St-Pierre, Chambre immobilière de Québec.  
M. Sylvain Méthot, évaluateur agréé, Groupe Altus.  
M. Yves Émond, Rémax Référence 2000.  
M. Michel Boily, Rémax 1<sup>er</sup> Choix.  
M. Jean-Pierre Turcotte, Préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans.

<sup>1</sup> Données transmises par la Chambre immobilière de Québec.

<sup>2</sup> Communication M. Yves Émond, courtier.

<sup>3</sup> La présente étude ne concerne ni les commerces, ni les fermes.

<sup>4</sup> Une propriété est «brûlée» si elle ne suscite plus d'intérêt ayant été trop longtemps exposée au marché.

## Plan de conservation: les consensus

Suite de la une

certainement l'irritant ayant établi le plus grand consensus lors de cette consultation. Si le plan de conservation demande de «privilégier les matériaux de couvrement traditionnels» lors, entre autres, de la réfection de toitures, plusieurs ont dénoncé l'interprétation restrictive qui est faite de cette orientation. Même certains défenseurs du patrimoine n'hésitèrent pas à demander un assouplissement. Ainsi, Claire Pageau, représentante des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec, mentionna : «Il faut avoir une vue d'ensemble du patrimoine lui-même et un bardeau d'asphalte, occasionnellement, ça répond mieux au besoin que de laisser l'eau couler à l'intérieur.»

### Question d'argent

Personne n'étant contre la vertu, tout au long des séances la question de l'argent revint souvent, identifiée comme un frein à la protection du patrimoine. Et les mises en garde furent nombreuses quant à un plan de

conservation qui irait au-delà de la capacité de payer des résidents. Marco Langlois, directeur général de la municipalité de Saint-François, dressa d'ailleurs un tableau de la diversité économique de l'île d'Orléans : «Sur ce même territoire de l'île d'Orléans, on a le revenu familial moyen parmi les plus faibles de la région de Capitale-Nationale, à Saint-François, et parmi les plus élevés avec nos amis de Sainte-Pétronille. [...] On ne peut pas traiter tout ce monde-là de la même façon.» Au-delà des différences de revenus, François Blouin, président de l'UPA de l'Île d'Orléans, émit une mise en garde générale : «Qui va être capable de se payer la perfection dans la construction et la rénovation?»

Une synthèse du mémoire présenté par la MRC de L'Île-d'Orléans est publiée en page 12. Rappelons que les sessions de consultation peuvent être visionnées au [www.cpcq.gouv.qc.ca](http://www.cpcq.gouv.qc.ca)

## Atelier destiné aux jeunes amateurs de BD

Le samedi 16 mai à 14 h, à la salle communautaire de Saint-Laurent, le bédéiste Michel Grant initiera les jeunes de 8 à 16 ans à la création d'une bande dessinée.

L'atelier est d'une durée d'environ 90 minutes et tout le matériel est fourni par l'animateur. Trois prix de présence seront tirés parmi les participants.

Réservez votre place d'ici le 5 mai prochain, au 418 991-0791 ou à [info@exactostrategie.com](mailto:info@exactostrategie.com)

Cet atelier est une initiative du *Regroupement des bibliothèques de l'île d'Orléans*.

Mélanie Germain

**AUTOMOBILES  
MICHEL BLOUIN  
et fils inc.**

[www.automblouin.com](http://www.automblouin.com) / [info@automblouin.com](mailto:info@automblouin.com)

727, Prévost, Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0 Tél. : 418 828-9196 Fax : 418 828-1780

**ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES**

# Danièle Henkel, dragonne conférencière



© BRUNO LAPLANTE

## Bruno Laplante

Le vendredi 13 février dernier, lors d'un dîner-causerie, la Promutuel Assurance invitait Mme Danièle Henkel à s'entretenir avec les maraîchers de l'île. Maraîchères, devrions-nous dire, puisque les deux tiers de l'assistance étaient composés de femmes. Celle qui s'est fait connaître par sa participation à l'émission *Dans l'œil du dragon* a donné une conférence sur le thème de la motivation.

La dragonne, comme elle se nomme elle-même, œuvre dans le domaine de la

santé et de l'esthétisme. Les productrices ont pu constater que les défis étaient les mêmes, quels que soient les secteurs d'activités et que la détermination, l'innovation et la confiance en soi étaient la recette du succès.

Qualifiés de «partenaires de la nature» par Mme Henkel, les convives ont beaucoup apprécié ses propos empreints de dynamisme et illustrés par de nombreuses anecdotes personnelles.

# 12<sup>e</sup> édition du souper-bénéfice de la Fondation François-Lamy

La Fondation François-Lamy vous invite à participer à la 12<sup>e</sup> édition de son souper-bénéfice. Sous la présidence d'honneur de madame Catherine Monna, copropriétaire de Cassis Monna & Filles, le souper se déroulera le samedi 2 mai prochain à 18 h, au gymnase de Sainte-Famille.

Depuis 2003, cet événement est organisé dans le but d'amasser des fonds pour la poursuite de la mission de la Fondation qui consiste à préserver et à mettre en valeur le patrimoine de l'île d'Orléans. Le souper-bénéfice 2015 se déroulera sous un air festif avant le début de la saison estivale, touristique et agricole. Il offrira une occasion pour la communauté orléanaise de se rassembler, de s'amuser et d'échanger dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Autour d'un bon repas préparé par Buffet Maison et conçu à partir de produits de l'île, les invités auront la chance de gagner plusieurs prix en participant à différents tirages et gageures.

La participation des Orléanais à cette activité de financement majeure permet d'encourager un organisme impliqué dans sa communauté, qui œuvre pour le rayonnement de la culture orléanaise avec la mise en place de projets d'envergure et

l'ouverture au public de trois lieux culturels à l'île d'Orléans.

La Maison de nos Aïeux, logée dans l'ancien presbytère de Sainte-Famille, propose, grâce à ses expositions et son service en généalogie, une incursion dans le passé de l'île. La Maison Drouin, construite vers 1730 et habitée jusqu'en 1984, est la seule maison historique d'habitant ouverte aux visiteurs. Enfin, le Parc des Ancêtres-de-l'Île-d'Orléans propose un lieu de détente, de rassemblement et de commémoration, au cœur du village de Sainte-Famille.

Les bénéfices réalisés grâce au souper-bénéfice 2015 permettront de soutenir les activités de la Fondation François-Lamy et de développer son offre culturelle pour les années à venir. Pour réserver vos billets, contactez la fondation au 418 829-0330 ou par courriel à [maisonsaieux-drouin@bellnet.ca](mailto:maisonsaieux-drouin@bellnet.ca)

Faites vite! Le nombre de places est limité!

**Claire Cousson,  
coordonnatrice adjointe  
Fondation François-Lamy**

## VOTRE RÉFÉRENCE À L'ÎLE D'ORLÉANS



**Tranquilli-T**  
RE/MAX

\* Certaines conditions s'appliquent

Opinion *gratuite* de la valeur marchande  
de votre propriété.

Chers clients,

Je tiens à vous remercier, car grâce à vous, j'ai obtenu un **méritas du club platine Remax 2014**.

Cette réussite professionnelle n'aurait pas été possible sans vous, ma clientèle de l'île d'Orléans.

Natif et résident de Saint-François, c'est avec plaisir que je m'occupe de la vente des propriétés de votre belle région.

Merci de votre confiance et de votre fidélité.

***Yves Emond***  
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Tél. : **418 666-5050**  
Cell. : **418 573-0486**

[immobilier@yvesemond.com](mailto:immobilier@yvesemond.com)  
[www.yvesemond.com](http://www.yvesemond.com)

**RE/MAX Référence 2000**  
Agence immobilière

3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9  
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

# Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré

## Isabelle Harnois

Venez rencontrer Caroline Simard, notre députée à l'Assemblée nationale depuis le 7 avril 2014. Vous avez peut-être eu l'impression, comme la soussignée, que notre députée était très jeune, en vous fiant à ses photos sur les affiches électorales. En fait, Caroline Simard est née à Baie-Saint-Paul il y a quarante ans. Elle est issue d'une famille tricotée serrée, enracinée dans Charlevoix et le Lac-Saint-Jean. Proche de sa mère – sa meilleure amie –, de son frère – son plus précieux conseiller –, ses deux grand-mères, Simard et Fortin, ont eu sur elle une influence déterminante et durable. Au lendemain de sa victoire, elle est allée se recueillir sur la tombe de ses grands-parents Simard pour leur présenter la nouvelle députée libérale de leur comté.

Caroline Simard a parcouru le Québec pour faire ses études et bâtir sa carrière. Toutefois, en 2001, elle revient dans sa région pour y retrouver la qualité de vie, la chaleur des gens et la proximité du fleuve qui lui avaient manqué.

Ayant fait carrière en recherche et marketing, développement de clientèle, elle fonde sa propre entreprise, Doxa Focus, en 2006. Pendant sept ans, elle mettra son expertise à la disposition d'entreprises comme l'Association des croisières du Saint-Laurent et des marchands riverains du boulevard Sainte-Anne. Elle sera membre de l'Alliance Affaires Côte-de-Beaupré. Travailleuse autonome, jeune femme du milieu des affaires, dotée d'une expertise en matière d'enjeux de développement économique local, elle correspond en tous points au profil de la candidate recherchée par le Parti libéral qui l'approche au début de la campagne électorale. Après réflexion, elle fait le saut et s'engage à fond.

### Une campagne électorale intense

Caroline Simard garde le souvenir d'une campagne qui fut une expérience personnelle extraordinaire, selon ses termes. Partie de zéro, dans un comté «bleu» depuis 20 ans, pour finalement l'emporter par 882 voix de majorité, elle dit avoir eu confiance dès le départ qu'elle pouvait battre la première ministre et chef du Parti québécois, Pauline Marois. La couverture médiatique suscitée par la victoire d'une jeune inconnue contre la première ministre n'a peut-être pas rendu justice à la campagne qu'elle a menée.

Sa campagne, elle l'a voulu à son image : une campagne de terrain, positive et respectueuse, à l'écoute des électeurs de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, incluant – elle insiste – l'île d'Orléans. En quelques semaines, elle a parcouru 3 000 km et visité toutes les municipalités de sa vaste circonscription. Présente partout, elle a pu gagner du terrain sur sa principale rivale, qui, elle, devait parcourir le Québec, d'autant plus que personne n'aurait prédit que la première ministre serait en difficulté dans sa propre circonscription. Sa solide connaissance des enjeux locaux et des préoccupations de ses électeurs lui a fait croire en ses chances de succès, confiance qui s'est affirmée avec l'élan croissant du Parti libéral dans les jours précédant le scrutin.



Caroline Simard.

© ISABELLE HARNIOS

### Le lendemain de la veille

La victoire de cette jeune candidate, que certains croyaient sortie de nulle part, lui a mérité une exposition médiatique au-delà des frontières du Québec. Quant à elle, après avoir vécu la consécration de sa victoire au quartier général du parti ce soir-là, le Boston Pizza de Québec, entourée de sa mère et de son frère, elle a retroussé ses manches et amorcé une nouvelle vie sur tous les plans.

Une mauvaise surprise l'attendait : le bureau de comté de madame Marois avait été vidé et tous les dossiers des citoyens avaient été détruits. Plusieurs des citoyens qui avaient fait des démarches auprès de la députée Marois ont d'ailleurs manifesté leur mécontentement. Aucune obligation formelle n'existe à cet égard, mais des députés défaits ont souvent transmis à leurs successeurs leur bureau et leurs dossiers. Pour sa part, Caroline Simard a pris l'engagement de transmettre tous les dossiers citoyens de son bureau à son successeur, quel qu'il soit.

En quelques mois, madame Simard a mis sur pied deux bureaux de circonscription pleinement opérationnels, l'un à Baie-Saint-Paul et l'autre à Boischatel, côté de l'Église, à quelques minutes du pont de l'île. Sensible à l'art et à la vie culturelle, elle a choisi pour son bureau des toiles prêtées par le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul. Une seule ligne téléphonique sert de guichet d'entrée pour toutes les demandes adressées à la députée. Dans un souci constant d'accessibilité, elle

tient à jour sa page Facebook où déjà 1 200 personnes la suivent dans toutes ses activités.

### Représentante de Charlevoix, de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans

S'il n'en tenait qu'à Caroline Simard, le nom de l'île d'Orléans serait inclus dans l'appellation de sa circonscription. Elle connaît bien l'île où elle avait déjà ses habitudes avant de la représenter. Caroline Simard aime pêcher à la pisciculture de Sainte-Famille, acheter ses petits fruits et cueillir ses pommes sur l'île et se promener au bord du fleuve. Parmi ses priorités nous concernant, elle cite l'accès au fleuve, la politique maritime, de même que le dossier du pont et de l'entrée de l'île, dont est saisi le ministère des Transports.

Qui plus est, elle suit en ce moment de très près l'évolution du dossier du Plan de conservation du patrimoine de l'île d'Orléans. Pour Caroline Simard, la conservation du patrimoine sur l'île importe à tout le Québec. Cela dit, elle affirme se mettre d'abord à l'écoute des citoyens afin qu'on trouve les moyens de conserver ce patrimoine tout en respectant les besoins des résidents.

Évidemment très préoccupée du développement économique des régions, la députée nous a parlé du dossier des CLD, qui intéresse plusieurs d'entre nous<sup>1</sup>. Selon elle, le gouvernement libéral a répondu à la demande des élus municipaux qui voulaient disposer des outils de gouvernance en la matière. À son avis, il revient à ces élus d'en faire une priorité et de conserver toute l'expertise et l'implication des citoyens déjà acquises. À titre d'exemple, elle cite la MRC de La Côte-de-Beaupré qui a déjà pris la décision de préserver intégralement les services de son CLD. Elle invite notre CLD à la contacter et à mettre à profit son expertise de consultante. Elle se dit prête à collaborer également avec la MRC pour favoriser le développement, par exemple, d'un tourisme durable sur l'île, comme dans Charlevoix.

S'il y a un qualificatif que l'on peut attribuer à Caroline Simard, c'est l'accessibilité. Généreuse de sa personne, notamment en entrevue, elle confie que l'un de ses défis, en 2015, sera d'apprendre à dire non... parfois. Elle ne veut décevoir aucun de ses électeurs : si votre grand-mère a toujours rêvé de rencontrer «son député», parlez-lui-en ; elle pourrait fort bien se présenter à la porte de votre mamie la prochaine fois qu'elle sera de passage sur l'île.

Elle ne nous adresse qu'une ombre de reproche : elle ne nous voit pas assez. Appelez-la, allez la rencontrer, elle est prête à s'informer pour vous, à vous aider pour votre plan d'affaires à vous dire quelles subventions sont disponibles.

On se réjouit de voir une jeune femme se lancer en politique. Cependant, Caroline Simard n'a pas fait le saut pour améliorer les statistiques. Elle considère que ses fonctions de députée sont la suite logique de sa carrière puisqu'elles lui permettent de mettre à profit son expertise en matière de développement régional au bénéfice des électeurs de son vaste comté.

<sup>1</sup> Voir l'article de Normand Gagnon dans notre numéro de janvier.

## Ils sont maintenant arrivés! Chevrolet Colorado 2015 et GMC Canyon 2015

Nous vous invitons à venir nous rencontrer au 305, rue Marais à Québec.



# Société d'aide au développement de la collectivité Vous connaissez?

Normand Gagnon



© SADC

L'équipe de la SADC de Charlevoix-Côte-de-Beaupré-Île-d'Orléans. On y trouve Danick Néron (premier à gauche), le responsable du bureau de l'île.

Un projet de développement d'une nouvelle entreprise? Un besoin d'accompagnement ou de financement pour concrétiser un nouveau projet au sein d'une entreprise existante? Des problèmes de gestion? Un besoin d'acquisition de nouveaux équipements pour réaliser une expansion ou une diversification prometteuse? La Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) pourrait sans doute vous aider.

Faisant partie d'un réseau comptant 67 organismes similaires à travers le Québec, la SADC de Charlevoix-Côte-de-Beaupré-Île-d'Orléans est un organisme sans but lucratif financé par le Gouvernement du Canada. À l'instar des autres membres de ce réseau, elle vise principalement le développement des régions en apportant un complément de capital aux projets qui en ont besoin.

Bien que le financement soit sa vocation première, l'organisme propose également à ceux qu'il soutient un accompagnement pour le montage d'un plan d'affaires et d'états financiers, pour la gestion (dont celle du personnel) et offre également un service d'information et de références. De plus, elle soutient des projets de développement local.

La SADC offre ses services depuis 15 ans sur le territoire de l'île; un bureau y est implanté depuis 2010 avec son propre agent de développement, Danick Néron.

## Le financement

La SADC privilégie certains secteurs d'intervention, notamment les loisirs et le tourisme, le développement durable, la protection et la mise en valeur du territoire, l'agroalimentaire et l'agroforesterie. Pour ce, elle dispose d'un fonds d'investissement régulier pour des prêts pouvant s'élever à 150 000 \$ par projet. Pour les jeunes de 18 à 35 ans toutefois, le fonds Stratégie Jeunesse offre des prêts pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ sur cinq ans avec un congé d'intérêt (et possiblement de remise de capital) pour les 24 premiers mois; ce montant peut être doublé si deux jeunes entrepreneurs sont les demandeurs d'un même projet.

Si, en 2013-2014, le fonds d'investissement régulier a été peu sollicité par les Orléanais, nous savons toutefois que ces derniers ont eu accès à de l'aide professionnelle pour le démarrage, l'expansion ou le redressement d'entreprises et pour la relève. Nous n'avons pas pu obtenir les informations concernant le soutien financier consenti spécifiquement aux promoteurs de l'île, car «il n'est pas possible de séparer [les] deux

territoires» de l'île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré, selon Danick Néron.

Notons que sur l'ensemble du territoire couvert par la SADC durant cette même période, 16 promoteurs ont bénéficié de ce fonds pour un montant de plus de 189 000 \$, ce qui, selon l'organisme, représente un effet de levier totalisant des investissements évalués à près de 565 000 \$.

## Des projets communautaires

Sachons également que la SADC s'implique également, souvent en partenariat avec d'autres organismes aux missions convergentes, dans des projets axés sur le communautaire comme le Réseau usinage qui, comme son nom l'indique, vise à réunir autour d'une même table les entrepreneurs œuvrant dans ce domaine.

Pour plus d'information sur leurs services, vous pouvez contacter la SADC au 418 828-2881.

**Apportez vos articles!**

**Samedi 2 mai**  
**9h à 14h**

**LogiSport à St-Pierre**  
**517 route des Prêtres**

**À GAGNER:**  
**2 chèques-cadeaux de 50\$**

**NON ACCEPTÉS:** siège d'auto pour enfant et ski de plus de 5 ans, objet pour le réemploi désuet, moisie ou brisé et ce qui n'est pas dans la liste des articles acceptés.

**Articles acceptés:**

Lecteur (DVD, VHS, CD, MP3), iPod, écouteur  
 Téléphone de bureau ou sans fil, répondeur  
 Ordinateur, écran, imprimante, disque dur  
 TV, télécommande, récepteur numérique  
 Télécopieur, photocopieur, numériseur, graveur  
 Haut-parleur, clavier, souris USB, routeur, câble  
 Console de jeux vidéos et ses périphériques  
 Cellulaire et batterie, téléviseur, chargeur  
 Appareil photo, caméra vidéo, webcam  
 Pile rechargeable et non-rechargeable  
 Appareil électrique (sèche-linge, grille-pain, micro-onde, rasoir, réveil-matin, etc.)  
 Cartouche d'encre  
 Peinture, vernis, apprêt, teinture et peinture en aérosol  
 Appareil réfrigérant (climatiseur, petit frigo, cellier, congélateur, réfrigérateur d'eau, etc.)

**En bon état**

Fluorescent et lampe fluocompacte  
 Pneu d'auto, jantes, nettoyeur à frein  
 Huile à moteur, filtre à huile, antigel, batterie  
 Huile végétale de friture, pneu de vélo  
 Livre, cassette audio ou VHS, CD  
 Métal : vieux mobilier extérieur, fil électrique, bonbonne de propane, chaudron, etc.

**Articles pour le réemploi seulement:**

Vêtement, souliers, drap, couverture et serviette  
 Petit meuble, bibelot, bijou  
 Outil, accessoire de jardinage  
 Vaisselle et article de cuisine  
 CD, disque, DVD (mettre à part)  
 Jouet, article pour bébé  
 Article de sport (vélo, hockey, soccer, raquette, gant de balle molle, etc.)

**En bon état**

**Détails:**  
[www.mrcio.qc.ca](http://www.mrcio.qc.ca)  
418 670-3259

**Ce projet est rendu possible grâce aux comités Environnement de St-Pierre et de St-Laurent, la MRC de l'île d'Orléans ainsi qu'à l'ARPE-Québec.**

**LEDOR**  
Assurances | Mutuellement forts

Auto

Habitation

Entreprise

Agricole

Caisnes de services financiers

# Resto de la Plage

**OUVERTURE**  
**1<sup>er</sup> MAI**

**EMPLOIS DE MAI À OCTOBRE 2015**

**Bienvenue aux retraités et aux étudiants !**

**Horaire flexible – temps plein & temps partiel**

**Plusieurs postes disponibles : en cuisine, au service, à l'accueil, entretien ménager, stationnement, crèmerie et comptoir rapide.**

**Ouvert tous les jours dès 11:30 à en soirée, de mai à octobre**

418 829-3315

1180, chemin Royal, Saint-Jean

[info@restodelaplage.com](mailto:info@restodelaplage.com)



J'aimerais informer les commerçants de l'Île d'Orléans et de la Côte-de-Beaupré que pendant les semaines de relâche parlementaires du mois de mars et d'avril je visiterai la plupart des commerces au détail afin d'expliquer et de démontrer les efforts déployés par mon parti afin d'épauler et d'aider les petites et moyennes entreprises. Ce sera pour moi l'occasion de vous entendre afin que vos priorités soient entendues au Parlement canadien.

L'on sait que les PME sont l'épine dorsale des économies régionales et le NPD veut vous aider par la réduction d'impôt aux PME, par le rétablissement du crédit d'embauche visant les petites entreprises, par la limitation des frais cachés sur les transactions par carte de crédit et bien plus...

Merci de votre accueil toujours égal à votre réputation !



## Jonathan Tremblay

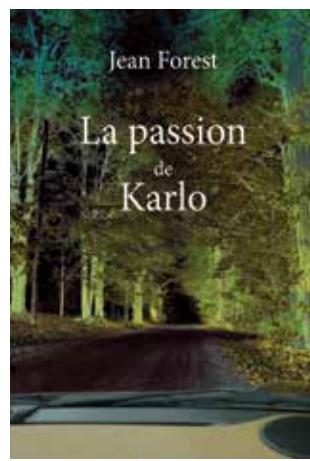
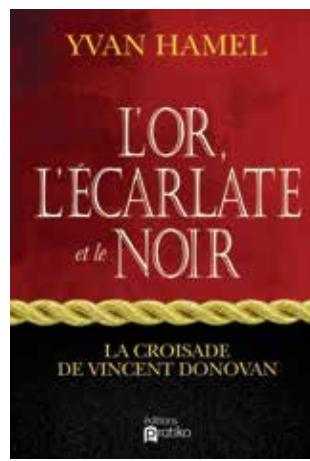
Député de Montmorency - Charlevoix - Haute-Côte-Nord  
4611, boul. Ste-Anne, Québec, QC G1C 2J3

jonathan.tremblay@parl.gc.ca  
jonanthtremblay.npd.ca

418 660-6776



Une chronique de  
Marie-Hélène Therrien



### L'or, l'écarlate et le noir – La croisade de Vincent Donovan

*L'or, l'écarlate et le noir – La croisade de Vincent Donovan*, d'Yvan Hamel, publié aux éditions Pratiko, est un roman que l'on peut qualifier d'exceptionnel. Je l'ai trouvé captivant du début à la fin. Un grand roman dont on se souviendra longtemps. Il n'y a pas de longueurs. L'auteur maîtrise son intrigue et l'on y croit du début à la fin. Tout se tient. Les personnages y sont dépeints de façon très réaliste. Vincent Donovan en est le narrateur et personnage principal. L'histoire se déroule en août 1975 alors que Vincent fait son entrée au prestigieux Collège militaire royal de Saint-Jean. Vincent se démarque rapidement par des résultats exceptionnels, mais il y jouera un rôle on ne peut plus singulier également. Il faut dire que Vincent a été, à six ans, témoin direct du meurtre brutal de ses parents, des parents qu'il idéalisé depuis, surtout son père. Lorsque Vincent découvre la réalité du collège, ses illusions sont à ce point ébranlées qu'il tente le tout pour le tout afin de permettre à l'illustre institution de redevenir le lieu de prestige qu'il avait imaginé. Mais il va loin, très loin, en voulant jouer les justiciers. Devant l'inaction des autorités face à ce qu'il considère comme inacceptable, Vincent se dédouble pour redresser les torts, durant la nuit. Mais les obstacles sont nombreux ; des trafiquants de drogue croisent son chemin, semant la mort d'un élève officier au passage, une mort dont il se sent en partie responsable. Et comme dans tout bon roman, Vincent sera tourmenté par un amour défendu, un amour qui lui donne des ailes pour accomplir sa mission, mais qui viendra près de causer sa perte également. Je ne peux que vous recommander ce livre extraordinairement bien écrit.

### Les oiseaux de nuit finissent aussi par s'endormir

Roman que j'ai adoré pour la qualité de son écriture et sa profondeur, *Les oiseaux de nuit finissent aussi par s'endormir*, de Martine L. Jacquot, publié aux éditions David, intéressé par l'introspection, la réflexion sur la vie, le passé et le présent. Une interprète de métier, Ève, est bloquée à l'aéroport de Paris où elle est en transit après un séjour à Moscou. Avant de monter à bord de son avion pour Ottawa, elle entend le nom d'un passager qu'on appelle et qui est une personne qui a eu jadis un impact déterminant dans sa vie. Les émotions ainsi ravivées amènent Ève à remonter dans le temps et à réinterpréter les événements de sa vie qui l'ont poussée à vivre comme un oiseau migrateur qui n'arrive jamais à se fixer. Elle trouve pourtant des repères dans les propos de sa complice Dacha, ses amis Maxime et Julien, pour enfin retrouver Charles, le père de son enfant, qui l'aidera à se réconcilier avec sa propre histoire. Écrit avec une prose soignée, *Les oiseaux de nuit finissent aussi par s'endormir* est une œuvre tout en nuance, maîtrisée.

### La passion de Karlo – disparu dans la nuit

*La passion de Karlo – disparu dans la nuit*, de Jean Forest, publié aux éditions Triptyque, nous fait entrer dans l'univers de Karlo à la suite du suicide de ce dernier, à travers des moments que l'auteur a vécus avec son fils. Le suicide d'un enfant est sans doute l'épreuve la plus dure que puisse vivre un parent, d'autant plus un parent aimant qui croyait connaître, comprendre, son fils. Mais comme c'est souvent le cas, il ne faut pas se fier aux apparences. Il essaie de reconstituer les moments, pour déterminer comment, sous des apparences heureuses et normales, la souffrance s'était frayé un chemin chez son fils. Mais il essaie aussi de continuer à vivre. Des phrases très fortes : «Je sens mon âge, je sens mes soixante-dix ans de vie, non pas dans mon corps, qui me traite bien, mais dans mon cœur, qui perd lentement ses raisons de battre.» Le livre, en soi, est un acte de vie, de communication, de partage, d'un homme au cœur brisé, mais d'un homme dont l'amour pour son fils insuffle l'inspiration d'écrire. Une œuvre touchante, mais jamais sensationnaliste. Une œuvre empreinte de respect et qui nous offre un moment de partage. Car chaque difficulté, aussi terrible soit-elle, révèle aussi une part de notre humanité.

## C'est moi qui l'ai fait

### RECETTE

#### Homard fondant citronné et noix cajou\*



#### Isabelle Demers

Une entrée digne d'un grand chef, facile à faire et exotique. Vous pourrez réaliser ce plat en un tour de main et vous épaterez vos convives. La recette vous est présentée avec du homard, mais vous pouvez aussi bien la faire avec du crabe et si vous réussissez à trouver une mangue bien mûre pour décorer cette entrée (ce qui ne fut pas mon cas), vous verrez que ce fruit se marie très bien avec le reste des ingrédients.

#### Ingédients pour 4 personnes

- 500g de homard ou de crabe en morceaux, égouttés
- 1 jaune d'oeuf
- 1 c à thé de moutarde de Dijon
- 100 ml d'huile de canola
- 1 bouquet de persil ; on peut remplacer le persil par de la coriandre si on veut ajouter une touche exotique
- graines de sésame noir/doré
- sauce soja
- 1 citron
- 2 blancs de poireaux
- Noix de cajou hachées – 50 g environ
- 1 mangue bien mûre (facultatif)

#### Préparation

1. Pour réaliser votre mayonnaise, mélangez le jaune d'oeuf, 1 c. à thé de moutarde et 2 c. à soupe d'huile et dès que le mélange commence à émulsionner (épaissir), ajoutez le reste de l'huile en filet, progressivement, sans cesser de remuer.

2. Émincez les poireaux très finement, ajoutez 2 c. à soupe de sauce soja, des graines de sésame, le jus d'un demi-citron. Réservez.

3. Mélangez la chair de homard (ou de crabe), le persil haché (ou la coriandre), le jus de l'autre moitié de citron, et 3 c. à soupe de mayonnaise-maison.

4. Hachez grossièrement les noix de cajou.

5. Passez au montage de votre entrée en utilisant un cercle ou un rectangle et en disposant une couche de poireaux, une de noix de cajou, une bonne couche épaisse de homard. Tassez délicatement et ôtez le cercle. Décorez avec des tranches de fruits (orange, par exemple) ou, si vous préférez, prélevez avec une cuillère parisienne de petites boules de mangue.

6. Pour la décoration, quelques gouttes de réduction de vinaigre balsamique ou de coulis de mangue.

\*Recette inspirée du site Les recettes d'Hervé.

# Mobilisation contre l'oléoduc de TransCanada

## Stop Oléoduc Île d'Orléans voit le jour

Comme de nombreux Québécois inquiets du projet de pipeline géant de TransCanada, des citoyens de l'île ont dûment constitué, le 11 février dernier, le groupe STOP Oléoduc Île d'Orléans, dans le but de défendre l'île contre une éventuelle marée noire dans le fleuve Saint-Laurent. Tous les citoyens de l'île sont invités à joindre les rangs de ce groupe STOP Oléoduc.

TransCanada projette de faire passer son pipeline de pétrole bitumineux (le pétrole le plus dommageable pour le climat de la terre) dans toute la vallée du Saint-Laurent, franchissant quantité de rivières, puis traversant le fleuve un peu en amont de l'île, entre Saint-Augustin et Saint-Nicolas. Il est aussi question de faire voyager le même pétrole sur le fleuve dans des navires-citernes, à partir de Sorel. Tout cela, oléoduc traversant les cours d'eau et flotte de superpétroliers sillonnant le fleuve, constitue un risque intolérable pour le Québec et pour l'île d'Orléans en particulier.

De l'avis de tous, un déversement du pétrole bitumineux par suite d'un bris d'oléoduc en amont de l'île ou de l'échouement d'un navire-citerne serait catastrophique pour l'environnement humain et naturel de l'île d'Orléans. L'absence, au niveau municipal, de mesures d'urgence et d'équipements nécessaires pour faire face aux dégâts provoqués par une marée noire ne fait que souligner la nécessité de rejeter avec force le projet connu sous le nom de «Énergie Est».

Dans cette perspective, STOP Oléoduc Île d'Orléans, de concert avec d'autres groupes du réseau STOP Oléoduc dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, compte informer et mobiliser les citoyens de l'île d'Orléans afin qu'ils participent au mouvement grandissant d'opposition au projet d'oléoduc de TransCanada et, plus largement, au transport du pétrole bitumineux, quel qu'en soit le moyen.

Contre le dérèglement du climat de la terre, provoqué notamment par l'exploita-

tion du pétrole des sables bitumineux, les Québécois de tous les horizons sont invités à la grande marche Action Climat, à Québec, le samedi 11 avril prochain. Des dizaines et des dizaines d'organisations s'activent pour que les forces vives du Québec se retrouvent dans la capitale le 11 avril, à compter de 13 h. STOP Oléoduc Île d'Orléans souhaite une participation nombreuse des citoyens de l'île à cette marche qui aura lieu quelques jours avant la rencontre du premier ministre Couillard avec ses homologues provinciaux sur la question, justement, des changements climatiques : il s'agit d'aller leur dire qu'il faut de toute urgence stopper net les projets de transport du pétrole sale de l'Alberta, qui ne visent qu'à doubler, tripler, etc., l'exploitation de ce pétrole.

Pour s'informer, pour suivre les développements de l'actualité, pour se tenir au courant des actions de mobilisation contre le transport du pétrole bitumineux, il y a le Facebook de STOP Oléoduc Île d'Orléans [www.facebook.com/stopoleoducileedorleans](http://www.facebook.com/stopoleoducileedorleans).

Pour s'inscrire à la marche du 11 avril, on peut communiquer avec STOP Oléoduc Île d'Orléans à [stopoleoduc.ileedorleans@gmail.com](mailto:stopoleoduc.ileedorleans@gmail.com).

Sise à la naissance de l'estuaire, baignée par les marées, l'île d'Orléans a un mot important à dire sur les impacts néfastes – notamment pour l'économie, la santé publique, le patrimoine et l'environnement local – des projets de développement visant le profit financier à court terme. Comme l'énoncé de vision du groupe le déclare sans détour : «Nous, citoyens de l'île d'Orléans, avons à cœur de léguer à tous les citoyens habitant le bassin versant du fleuve Saint-Laurent un environnement sain, sécuritaire, où il fait bon vivre.» Contre la menace actuelle qui plane sur notre avenir, l'action de STOP Oléoduc Île d'Orléans ne vise rien de moins que de voir à assurer le bien-être à long terme de tous les citoyens de l'île.

**Donald Kellough, membre fondateur  
STOP Oléoduc Île d'Orléans**

## Célébrez les 30 ans de la Télévision d'ici

**Sylvain Delisle**

La télévision communautaire de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans fête ses 30 ans. Pour l'occasion, une soirée-bénéfice haute en couleur sera tenue sous forme de cocktail dinatoire. L'événement se tiendra le jeudi 16 avril dès 18 h, à la salle Olivier Le Tardif, située au 277, rue du Couvent, à Château-Richer.

La soirée est une présentation de Desjardins et se déroulera sous la présidence

d'honneur de M. Armand Ferland, président de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans. Plusieurs surprises vous attendent tout au long de la soirée.

Les billets sont en vente au coût de 120 \$ par personne en formule tout inclus. Vous être priés de réserver avant le 7 avril en communiquant par courriel à [info@teledici.com](mailto:info@teledici.com) ou par téléphone au 418 827-2169.

## Aînés de Saint-Pierre

### Sondage

Tablette Samsung : si un cours sur tablette Samsung vous intéresse, donnez votre nom avant le 1<sup>er</sup> mai afin que nous sachions s'il y a un nombre suffisant de personnes intéressées pour offrir le cours en septembre prochain.

### Inscription

Cours sur tablette Apple en septembre et octobre ainsi qu'une session de formation Windows 7 sur ordinateur et portable et une session de formation Windows 8 sur portable seulement - de septembre 2015 à la fin d'avril 2016. 16 inscriptions minimum pour chaque cours.

### Semaine de l'action bénévole

Brunch de la Semaine de l'action bénévole, le 14 avril, à l'Auberge La Grange, à Saint-Pierre, à 9 h. Coût (entre 18 \$ et 20 \$) et choix de l'invité à déterminer.

### Commentaires

Est-ce que des cours de tricot ou autres vous intéressent? Nous sommes disponibles pour tous commentaires ou suggestions. De plus, nous acceptons de nouveaux membres dans notre club et notre comité. On n'est jamais assez nombreux pour réaliser tout ce que nous voulons faire.

**Lise Paquet, 418 829-3113  
[lise.paquet@hotmail.com](mailto:lise.paquet@hotmail.com)**



**Nouveau à Saint-Pierre**

**SOINS PODOLOGIQUES**  
Lucie Prémont infirmière, spécialisée en soins podologiques  
Service en clinique ou à domicile — évaluation gratuite.

Pour prendre rendez-vous: 418 554-3072 | 418 828-0371  
489 avenue des Sports, Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans, Québec G0A 4E0

**ASSURANCES**  
**paul eugène chabot inc.** Depuis plus de 60 ans  
**VOTRE COURTIER NÉGOCIE POUR VOUS**



**JULIE CHABOT**



**CLAUDE CHABOT**

**ASSURANCES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES**

- AUTOMOBILES ■ VOYAGES
- FEU ■ VOL ■ VALEUR À NEUF
- CHOIX DE PLUSIEURS ASSUREURS
- NOUVEAU:
- ASSURANCE CONTRE LE VOL D'IDENTITÉ

**667-8550** [www.pechabot.com](http://www.pechabot.com) (documentation gratuite) [infopechabot@courtiersunis.com](mailto:infopechabot@courtiersunis.com) PAYABLE EN 12 VERSEMENTS  
Fax: 661-3409

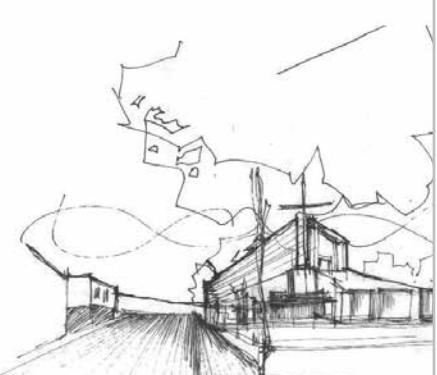
affilié à  
**COURTIERS UNIS**  
LE RÉSEAU DES COURTIERS D'ASSURANCES INDEPENDANTS

**2255 boul. des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1**

**MARIE-JOSÉE DESCHEÑES**  
architecte

architecture . patrimoine . paysages

T: 418.997.3374  
[info@mjdarchitecte.com](mailto:info@mjdarchitecte.com)  
[www.mjdarchitecte.com](http://www.mjdarchitecte.com)



**Picard & Picard Inc.**

**Michel Picard, Claude Picard**  
**François Gendron, Jérôme Lavallée Laliberté**  
Arpenteurs-Géomètres

Tél. : (418) 664-1135  
Rés. : (418) 828-2330  
Fax : (418) 664-1047  
[www.picardetpicard.com](http://www.picardetpicard.com)

L'espace pour cette chronique a été retenu et payé par UNE ÎLE UNE VISION.



## SOYEZ DU NOMBRE !

Si vous partagez les vues du mouvement *Une île, une vision*, considérez ceci comme une invitation personnelle et inscrivez dès maintenant la date suivante à votre calendrier : **le mercredi 8 avril à 19 heures au sous-sol de l'église Saint-Pierre de l'Île d'Orléans.** *Une île, une vision*, tiendra sa première assemblée générale et vous y êtes cordialement invité(e). Vous pourrez d'ailleurs devenir membre du mouvement sur place.

Venez apprendre comment *Une île, une vision* a actualisé l'orientation de son action depuis l'automne 2014, quel est son plan d'action pour les prochains mois, l'état de ses finances, ses règlements généraux, etc. Venez exprimer votre avis, entendre celui des autres. L'avenir de l'Île d'Orléans et de sa gouvernance vous concerne parce que vous y habitez, ou que vous y exploitez une ferme, un commerce ou une entreprise. Occupons-nous de nos affaires ensemble. Ceci vaut bien deux heures de notre temps une fois par année. Soyez du nombre !

À l'assemblée générale du 8 avril, il sera beaucoup question de l'étude de faisabilité dont nous avons parlé dans cette chronique le mois dernier. Cette étude, menée par des professionnels et avec l'aide du Ministère des affaires municipales, évaluerait les forces et faiblesses de nos sept administrations municipales actuelles (6 municipalités + la MRC) et élaborerait des scénarios de regroupement, avec leurs projections financières, les modes de représentation et d'organisation.

Nos élus ne pourront rester insensibles à la pertinence de réexaminer la gouvernance publique de l'Île d'Orléans si une part significative de ses citoyens désire savoir quels seraient les avantages à être gouvernés différemment. C'est pourquoi *Une île, une vision* souhaite organiser une consultation par sondage auprès de l'ensemble des résidents de l'Île. Une consultation populaire, menée de façon professionnelle, coûte de l'argent. Si vous êtes de ceux et celles qui croyez que l'Île et ses villages méritent qu'on développe des scénarios pour leur avenir, contribuez à la campagne de financement présentement en cours. Adressez votre contribution à *Mouvement Une île, une vision*, C.P. 116, Saint-Laurent, Île d'Orléans, G0A 3Z0. Soyez du nombre !

Tous les citoyens de l'Île recevront à la fin d'avril une invitation à participer à la consultation populaire, par Internet ou par téléphone. Quel que soit votre avis, profitez-en et répondez ! Soyez du nombre !

Ces idées vous intéressent ? Écrivez-nous, nous souhaitons en discuter avec nos concitoyens :  
**info@une-ile-une-vision.org**

Pour en savoir plus, ou pour donner votre adhésion au mouvement :  
**http://une-ile-une-vision.org**

# Pour la vitalité des communautés – Les équipes d'animation locales

**Nicole Bédard**

Dans le contexte des réaménagements pastoraux des paroisses et de la diminution du nombre de prêtres, l'Église a amorcé une nouvelle façon d'animer les communautés chrétiennes. On compte maintenant sur des laïques appelés à s'engager bénévolement dans la mission d'évangélisation par le biais des équipes d'animation locales. Des paroisses du diocèse ont déjà franchi ce pas et animent ainsi leurs différentes communautés chrétiennes, comme ce sera bientôt le cas à l'île d'Orléans.

Le conseil paroissial de pastorale des paroisses de l'île d'Orléans nous informe qu'il procédera, dans les mois qui viennent, à la mise en place de cette nouvelle organisation sur le plan pastoral. Des personnes laïques, des religieux ou religieuses mandatés par l'évêque, formeront une équipe d'animation locale par communauté chrétienne. Elles seront coresponsables de la vie des communautés avec l'équipe pastorale formée du curé, du vicaire et de l'agente de pastorale et seront en lien avec chacune des fabriques.

Les équipes d'animation locales ont pris naissance à la suite du Congrès d'orientation pour l'avenir des communautés chrétiennes, en octobre 2004. Dans le but de mieux répondre à la mission d'évangélisation, l'évêque avait alors promulgué deux propositions, soit :

- Premièrement, la création, dans chaque communauté chrétienne, d'une équipe d'animation locale devant s'assurer de la vie fraternelle, de la justice sociale, de l'annonce de l'Évangile, de l'éducation de la foi, de la prière et de la célébration.
- Deuxièmement, la mise sur pied, sous la responsabilité du curé, d'un Conseil d'orientation pastorale dans chaque regroupement de paroisses ou paroisses fusionnées.

## Appel à la prière

À l'île d'Orléans, la formation de telles équipes d'animation locales sera précédée d'un temps de prière. C'est en comptant avec conviction non seulement sur l'Esprit saint, mais aussi sur un élan de générosité des membres de la communauté, que la réalisation de ce projet d'évangélisation verra le jour.

L'avenir des communautés chrétiennes locales nécessite l'engagement de tous les baptisés dans ce mouvement de prière et de concertation. On s'assurera ainsi que les personnes choisies puissent s'engager avec le souci de la transmission des valeurs évangéliques. Après ce temps de recueillement, les paroissiens seront invités à participer activement aux diverses étapes de la mise en œuvre de ce nouveau projet.

# Protégeons nos églises et nos richesses

À l'heure où partout en Occident nous débattons de valeurs communes afin de transcender les croyances des uns et des autres, cherchant à affirmer ce qui doit définir notre «vivre ensemble», n'y a-t-il pas lieu, ici, chez-nous, de protéger et soutenir plus que jamais notre patrimoine historique et religieux, de soutenir nos églises, et ce, pour le bien-être du plus grand nombre?

À l'île d'Orléans, nos églises sont au cœur de nos municipalités. Elles sont les témoins de notre histoire, mais également de nos histoires, celles de rencontres, de mariages et de deuils. Plus que des musées, vestiges d'un passé culturel, elles demeurent des lieux vivants : lieux de rencontres, bien sûr, pour les membres de chacune des communautés chrétiennes, mais aussi pour les familles, entre les générations, ainsi qu'avec tous ceux venus d'ailleurs pour nous visiter.

Plus que le lieu d'une petite communauté de fidèles, l'église paroissiale est également un lieu identitaire qui fait de

chacun des Orléanais un résident de communautés réelles. Chacune d'entre elles s'appuie sur des dizaines de bénévoles et compte sur le soutien de l'État pour en protéger le caractère historique lorsque nécessaire et, parfois, sur des legs ou des dons. Mais l'implication et la générosité de tous sont nécessaires, essentielles, compte tenu à la fois de l'importance de leur sauvegarde, de leur entretien et de leur rôle et fonction auprès des familles et de l'ensemble de la communauté.

Au cours des prochaines semaines, des bénévoles vous contacteront pour vous inviter à soutenir votre église. Merci à l'avance pour votre solidarité, pour votre générosité habituelle et merci de bien accueillir ces bénévoles.

## Le comité de financement des fabriques par Robert Filion

# Cercle de Fermières de Saint-Laurent

## Au fil du temps

La première exposition locale eut lieu le 17 septembre 1942. Les membres étaient alors pour la plupart des femmes d'agriculteurs ; elles avaient toutes des jardins dont elles étaient fières. Les expositions du Cercle étaient un événement axé sur l'agriculture et permettaient aux femmes d'exposer fièrement leurs plus beaux fruits et les légumes cultivés comme les tomates, les patates, les fèves, etc. Un agronome du nom de Camille Pouliot arrivait la veille de l'exposition pour juger les produits et accordait les premier, deuxième et troisième prix. C'était tout une fête, remplie de plaisir, de joie et de fierté. Plus tard, lorsque les arts textiles ont pris de l'importance, les expositions ont eu lieu en mai, avant les semences.

- Fête du lin, le 8 octobre 1942, chez Alphonse Thivierge.
- En mai 1943, premier cours d'art culinaire.
- En avril 1944, organisation d'un concours de soutanes.
- En juin 1945, voyage d'agrément à Saint-Pascal de Kamouraska avec la participation de 50 fermières. D'ailleurs, tous les ans, les fermières partaient en voyage en autobus ; elles ont visité, entre autres, Baie-Saint-Paul, la Beauce et le lac Chip Chaw, à La Baie.
- En juin 1946, tenue de la journée d'étude de la Fédération 19, à Saint-Laurent.
- En 1947, achat d'un métier de 90 pouces et possibilité de l'avoir chez soi pour une période de trois semaines.
- En novembre 1947, premier cours de couture.
- En avril 1959, premier cours de tissage au sous-sol de la sacristie, puis des cours de tricot et d'art culinaire. Rita Lajeunesse avait déjà suivi des cours de tissage et a d'ailleurs été pendant des années la dépanneuse du Cercle pour le tissage.

Douze à quinze fermières ont assisté aux premières réunions, alors qu'elles étaient trente à quarante membres. À partir de 1960, la participation aux réunions a augmenté, tout comme le nombre de fermières.

À suivre le mois prochain...

## Détruire la démocratie au motif de la défendre<sup>1</sup>

**Normand Gagnon**

«Visa le noir, tua le blanc.»

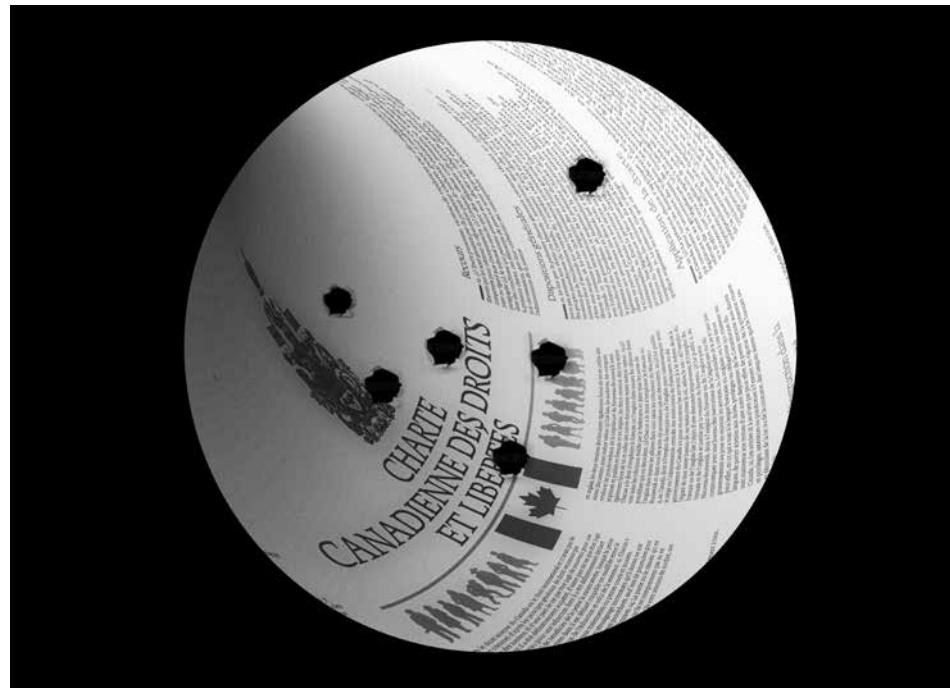
S'il fut jusqu'ici communément admis que la liberté fait partie de nos valeurs communes et est bien ancrée dans ce socle issu de la reconnaissance de l'égalité des êtres humains, cet acquis, comme bien d'autres, incidemment, est aujourd'hui sérieusement malmené par une série de mesures législatives qui, curieusement, prétendent la défendre.

Depuis les attentats du 11 septembre 2011, toute une batterie de lois ont été adoptées ou amendées, soi-disant pour lutter contre le terrorisme et assurer la sécurité des citoyens. À chaque attentat sur le territoire canadien ou ailleurs, une nouvelle pièce s'ajoute qui constraint encore davantage les libertés, s'attaque aux droits pourtant reconnus dans les chartes canadienne et québécoise et mine de ce fait les conditions de la vie démocratique. Pourtant, selon plusieurs juristes, les policiers n'ont pas besoin de ces pouvoirs additionnels, les Canadiens étant mieux servis par les dispositions actuelles du Code criminel ; les arrestations récentes en sont d'éloquents témoignages.

En raison du contenu même de ce nouvel appareil répressif, auquel s'ajoute aujourd'hui le projet de loi C-51, et du flou qui entoure les définitions de terroriste et d'activités terroristes, on peut craindre des dérives comme l'intimidation et la répression de toute dissidence. À titre d'exemple, les éventuelles nouvelles dispositions législatives qui seront vraisemblablement adoptées sous peu à la Chambre des communes, assureront le complet anonymat aux informateurs (la victime d'investigation ne pourra donc pas contester ses accusateurs), rendra possible la détention préventive (sans motif d'accusation) et bafouera le droit au silence avec des peines en cas de refus de répondre aux questions ; toutes mesures en complète violation des garanties juridiques offertes par la Charte canadienne des droits et libertés.

Ces dispositions permettront également l'espionnage des Canadiens à l'intérieur du pays et l'immunité aux entreprises de télécommunications contre toute poursuite en cas de divulgation volontaire d'informations au gouvernement ; également, elles élargiront les pouvoirs du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) en lui permettant d'intervenir (clandestinement?) sur le terrain pour contrer toute activité qui porterait atteinte à la souveraineté, à la sécurité ou à l'intégrité territoriale du Canada. Parmi les activités terroristes du projet de loi à l'étude figure également l'entrave à l'action du gouvernement fédéral en matière de stabilité économique et financière ou au fonctionnement normal d'infrastructures essentielles.

Ne risque-t-on pas d'assister à nouveau à ce vieux film des années 70 où la GRC semait la terreur en dynamitant



© NORMAND GAGNON

*Visa le noir, tua le blanc, infographie.*

des boîtes aux lettres, en mettant le feu à des bâtiments où se réunissaient des militants souverainistes, en volant les listes de membres de partis politiques... et quoi d'autre encore que l'on n'a jamais su! Attention aux souverainistes qui mettraient en cause l'intégrité du territoire canadien! Attention aux grévistes qui, par leur geste, ralentiraient l'économie! Attention aux Autochtones qui menaceraient la sécurité en bloquant une route! Attention aux environmentalistes qui bloquerait l'installation d'oléoducs!

Dans ce dossier, l'aberration ultime réside toutefois dans le refus du gouvernement de se soumettre lui-même à la surveillance, par un processus public de vérification du respect des droits des citoyens, alors qu'il ajoute une série de nouvelles mesures visant à surveiller — de très près — les citoyens.

<sup>1</sup>Nous avons emprunté cette formule au texte de Pierre Robert, professeur au Département des sciences juridiques (UQAM). <http://archives.fppu.org/bibliothèque/archives1/lettres-ouvertures.html>

«La liberté d'expression est essentielle pour changer quoi que ce soit dans la société et cette liberté est conçue précisément pour permettre l'expression de choses qui dérangent, de choses qui ne font pas l'affaire de tout le monde. On ne peut jamais assurer une sécurité à 100 %. Dès qu'on commence à donner des pouvoirs discrétionnaires, larges, sans limites presque à des forces de l'ordre, on risque de détruire cet être délicat qu'est la démocratie.»

- Julius Gray.

### LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982 Charte canadienne des droits et libertés (extraits)

- 2. Chacun a les libertés fondamentales suivantes :
  - a) liberté de conscience et de religion ;
  - b) liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication ;
  - c) liberté de réunion pacifique ;
  - d) liberté d'association.
- 7. Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne ; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale.
- 8. Chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives.
- 9. Chacun a droit à la protection contre la détention ou l'emprisonnement arbitraires.
- 10. Chacun a le droit, en cas d'arrestation ou de détention :
  - a) d'être informé dans les plus brefs délais des motifs de son arrestation ou de sa détention ;
  - b) d'avoir recours sans délai à l'assistance d'un avocat et d'être informé de ce droit ;
  - c) de faire contrôler, par habeas corpus, la légalité de sa détention et d'obtenir, le cas échéant, sa libération.
- 11. Tout inculpé a le droit :
  - a) d'être informé sans délai anormal de l'infraction précise qu'on lui reproche ;
  - b) d'être jugé dans un délai raisonnable ;
  - c) de ne pas être contraint de témoigner contre lui-même dans toute poursuite intentée contre lui pour l'infraction qu'on lui reproche ;
  - d) d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public et équitable ;
  - e) de ne pas être privé sans juste cause d'une mise en liberté assortie d'un cautionnement raisonnable ; [...].

## LA GARANTIE D'ORIGINE DE VOTRE VÉHICULE ARRIVE À ÉCHÉANCE OU EST TERMINÉE ?



### Bonne nouvelle...

Rendez-vous chez Bilodeau Chevrolet Buick GMC lors de votre prochain changement d'huile, demandez l'additif BG et obtenez une extension de garantie moto propulseur BG à vie ! Pour y adhérer vous n'avez qu'à entretenir votre véhicule chez Bilodeau, et ce, peu importe la marque.

**INFORMEZ-VOUS** sur cette garantie BG gratuite



**BILODEAU**  
CHEVROLET • BUICK • GMC

Concessionnaire autorisé  
pour l'entretien de tous  
véhicules  
**SAAB**

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré  
**418 827-3773**  
[www.bilodeauautos.ca](http://www.bilodeauautos.ca)

# L'Auberge Au Poste de Traite a un nouveau propriétaire

**Pierre Shaienks**

L'Auberge Au Poste de Traite, située à Sainte-Famille, a un nouveau propriétaire depuis la fin de l'année dernière. M. Xavier Mohr, un français d'origine installé au Québec avec une partie de sa famille depuis quatre ans, s'est en effet porté acquéreur de l'auberge ; il n'a cependant pas acquis le complexe au complet qui comprenait, entre autres, au départ, une résidence et un bâtiment abritant divers animaux. Cet ex-préposé aux bénéficiaires, amoureux de cuisine, qu'il pratiquait comme passe-temps, et saucisseur par surcroît, veut donner à cet établissement une notoriété qu'il n'a malheureusement pas connue depuis son ouverture.

## Une salle à manger musée

Ce qui nous a d'abord frappés lors de notre visite, c'est la sympathique salle à manger du rez-de-chaussée. 52 places entourées de quelque 60 animaux naturalisés donnent l'impression de manger au musée. 48 places s'ajouteront sur la terrasse à la belle saison. La vue imprenable sur le fleuve et la rive nord ajoute au plaisir. M. Mohr est à peaufiner un menu qui pourra satisfaire autant les insulaires que les visiteurs. Une table du midi à prix abordable vise particulièrement les travailleurs de l'île et les tou-

ristes des gîtes. La table d'hôte du soir, un peu plus élaborée, mais dans une brochette de prix aussi abordable conviendra également aux visiteurs. Et le propriétaire promet d'y mettre sa touche spéciale (saucisses, rillettes maison, etc.) lors de brunchs ou autres occasions spéciales.

## Des chambres, des suites et une salle de réception

L'auberge compte 10 chambres incluant trois suites, toutes avec salle de bain complète, pouvant accueillir de 26 à 28 personnes. On peut donc y loger des groupes en toute saison, que ce

soit pour affaires ou pour des activités de loisir, d'autant plus que le prix des chambres à partir de 67 \$ la nuit est attractif. M. Mohr est à concrétiser des ententes avec divers intervenants pour offrir à ses invités des activités comme le traîneau à chiens et la motoneige ou du théâtre d'été. Une magnifique salle au sous-sol et un salon à l'étage ajoutent aux services offerts.

## Les gens de l'île favorisés

Le nouveau propriétaire viendra habiter la partie résidence de l'auberge, située sous la terrasse, dès que sa résidence de Québec sera vendue. Il mentionne dans la conversation être tombé amoureux de l'île et de ses îliens et souhaite que les insulaires s'approprient ce site magnifique pour leurs sorties au restaurant ; il leur offre donc une réduction de 15 % sur leur note de repas. Une belle occasion de visiter l'Auberge Au Poste de Traite située au 3589, chemin Royal, à Sainte-Famille. On peut aussi visiter leur site internet au [www.aupostedetraite.com](http://www.aupostedetraite.com) et obtenir de l'information ou faire une réservation au 418 829-9898.



La salle à manger de l'Auberge au Poste de Traite avec ses animaux naturalisés.

© PIERRE SHAIENKS



**On ne raconte  
pas de salades**



MIREILLE MIGNEAULT, poste 5005  
PATRICE DESGAGNÉS, poste 5230

**418 663-0119**

**Pour vos assurances  
à l'Île d'Orléans**

**PROMUTUEL  
ASSURANCE**



DEPUIS 1852 | [PROMUTUELASSURANCE.CA](http://PROMUTUELASSURANCE.CA)

# L'eau de votre puits est-elle potable?

Nicole Bédard

Bientôt le printemps! C'est le temps de procéder à l'analyse de l'eau de votre puits, nous dit Sylvie Ann Tremblay, directrice générale de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans. Elle nous rappelle que cet organisme offre aux résidents de l'île un service bimensuel de collecte d'échantillons d'eau. Les analyses sont effectuées par Environex, un laboratoire accrédité ISO/IEC 17025.

## Procédure à suivre

Il suffit de venir chercher les bouteilles vides nécessaires au prélèvement de l'eau au bureau de la Chambre de commerce, 490, côte du Pont, 2<sup>e</sup> étage, à Saint-Pierre. Par la suite, on y rapporte ces contenants remplis de l'eau recueillie, entre 9 h et midi, aux jours de collectes suivants :

- Avril : le mardi 7 et le lundi 20.
- Mai : le lundi 4 et le mardi 19.
- Juin : les lundis 1<sup>er</sup> et 15.
- Juillet : les lundis 13 et 27.
- Août : les lundis 10 et 24.
- Septembre : le mardi 8 et le lundi 21.
- Octobre : les lundis 5 et 19.
- Novembre : les lundis 2 et 16.
- Décembre : les lundis 7 et 21.

Pour procéder à l'examen de la qualité de l'eau, les trois analyses suivantes sont requises : coliformes totaux (qui

inclus les bactéries atypiques), coliformes fécaux et entérocoques. Pour vérifier l'apport agricole dans votre eau, il faut faire l'analyse des nitrates/nitrites. Le coût pour ce service varie selon le nombre d'analyses demandées. Celles-ci sont traitées en toute confidentialité et vous recevrez votre rapport par courriel. Toutes les sortes d'analyses d'eau sont possibles sur demande à la Chambre de commerce.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques recommande de procéder à l'analyse de l'eau des puits deux fois par année, soit au printemps et en automne. Cependant, si l'on note un changement dans la couleur ou l'odeur de l'eau, elle doit être analysée également en d'autres temps, selon les besoins. Une eau contaminée peut occasionner des maladies telles que la gastro-entérite, l'hépatite ou même la méningite ; c'est pourquoi il est nécessaire de veiller à la qualité de l'eau de votre puits pour la santé de ceux qui la consomment.

Si le rapport d'analyse d'eau indique qu'elle est non potable, il faudra la faire bouillir avant de la consommer ou procéder à la désinfection du puits. Pour

ce faire, il est proposé de mettre de l'eau de javel dans le puits, en respectant les quantités requises selon le diamètre et la profondeur du puits. On retrouve les informations à cet effet sur le site internet du ministère précité, [www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/potable/depliant/index.htm](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/potable/depliant/index.htm)

Pour tout autre renseignement concernant les analyses de l'eau des puits, vous pouvez contacter Sylvie Ann Tremblay, au bureau de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, au 418 828-0880.



© NICOLE BÉDARD

Il est recommandé de faire analyser l'eau de votre puits au printemps et à l'automne.



**Rendez-vous  
Emploi  
Beauport**

**9 avril 2015**  
de 15 h à 20 h

Promenades Beauport  
3333, rue du Carrefour  
Québec

**Entrée gratuite**

**TROUVEZ  
votre emploi**  
50 entreprises  
présentes

**Un événement  
pour TOUS les  
chercheurs d'EMPLOI**

[www.emploi-beauport.com](http://www.emploi-beauport.com)

facebook



Une réalisation de:

**Emploi Québec** **Montmorency**

En collaboration avec:

**La Côte de Québec** **les promenades Beauport** **la famille Lallanne**



**la Grange**  
AUBERGE-RESTAURANT de l'Île

bon vin - bonne table - bonne nuit

**cabane à sucre**  
au menu à volonté

soupe aux pois pâté à la viande  
jambon à l'étable ragoût de boulettes  
saucisses fèves au lard  
oreille de crisse oeufs dans le sirop  
accompagnements crêpes  
tire sur neige  
musicien sur place

grande sélection de vins d'importation privée

**un incontournable depuis 5 ans déjà ...**

1517 chemin Royal, St-Pierre 418-828-9926  
[www.lagrangedelile.com](http://www.lagrangedelile.com)

**traiteur & buffet**

**atelier culinaire**  
pour groupe 6 personnes  
par thème

**salle de réception**  
pour mariage  
party de Noël  
réunion de famille

**menu cabane à sucre exclusif**  
pour un temps limité seulement  
27-28 et 29 mars

**venez vous régalez !**

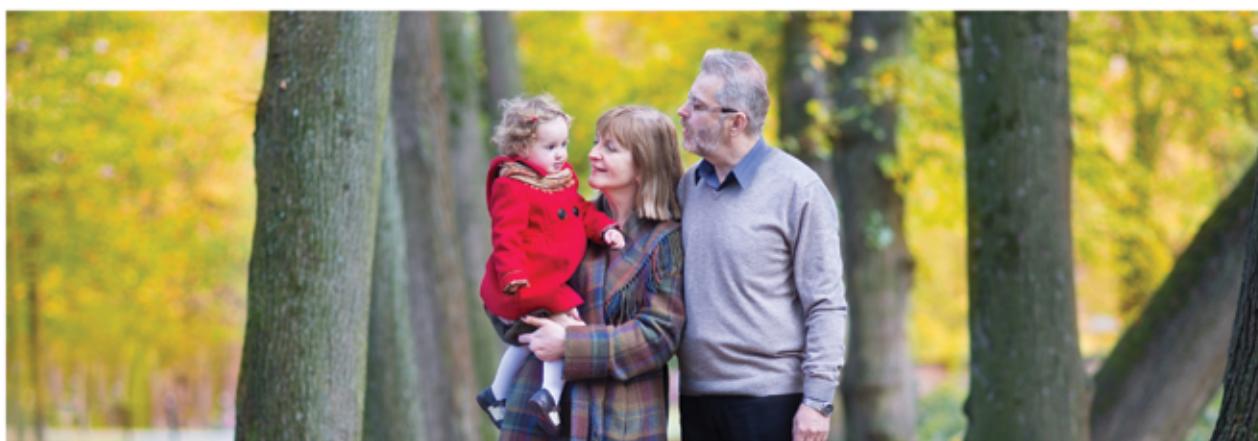


## Plan de conservation pour le site patrimonial de l'Île-d'Orléans



Depuis octobre 2012, le ministère de la Culture et des Communications applique la Loi sur le patrimoine culturel avec des pouvoirs accrus pour la préservation, la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine culturel. Une des premières exigences, pour le ministère, consistait à déposer un Plan de conservation pour le site patrimonial de l'Île-d'Orléans dans lequel on décrit les valeurs patrimoniales associées au site et les mesures pour les protéger et les mettre en valeur.

Le processus prévoyait une consultation publique permettant de recueillir les observations des municipalités et des citoyens. Une séance d'information s'est donc tenue le 21 janvier dernier suivie d'une audience publique le 24 février.



Le Conseil des maires de l'Île-d'Orléans y a présenté un mémoire dans lequel il affirme son appui à la préservation du patrimoine. Les conseils municipaux l'ont analysé sans perdre de vue l'ensemble de leurs responsabilités: représenter la population, prendre des décisions sur les orientations et les priorités et administrer les affaires qui leur sont dévolues. À ce titre, ils ont exprimé leurs observations sur deux aspects du plan : le contenu et son application.

Les élus souhaitent ainsi établir une saine communication avec le ministère afin d'élargir certaines notions de la Loi et en simplifier son application. Les notions suivantes y ont été commentées:

- Le tissu social qui compose la MRC n'est pas homogène et le plan ignore cette réalité. Le conseil des maires voudrait que le plan considère l'île comme un milieu vivant regroupant des familles de toutes classes qui habitent et utilisent différents types de bâtiment. L'occupation dynamique du territoire est la seule assurance de sa pérennité.

- La préservation des valeurs patrimoniales doit s'inscrire dans l'optique d'un territoire qui évolue, à la fois au niveau du type d'agriculture qui y est pratiqué et des obligations que cela génère chez les producteurs, mais aussi au niveau des différents types de bâtiments qu'on y retrouve au fil du temps. L'île d'Orléans n'est

pas un «musée à ciel ouvert»! Malheureusement, le plan décrit tous les bâtiments d'importance dans les mêmes termes: «bâtiments contribuant aux valeurs du site patrimonial. Cependant, les bâtiments se voient attribuer des valeurs dans des proportions différentes (excellente, moyenne, faible).

- La préservation du site patrimonial repose sur l'essentielle collaboration de tous les intervenants (ministère, municipalités et citoyens). Il faut présenter une réforme:
  - qui vise l'établissement de règles claires, par écrit;
  - qui favoriserait une cohérence dans les décisions prises par les professionnels du ministère et une

De ces observations découlent cinq recommandations adressées au Conseil du patrimoine culturel du Québec :

- 1- Définir «Modèle de gestion par les valeurs». Proposer une application visant la préservation des sites patrimoniaux et tenir compte de leur réversibilité. Prioriser les interventions selon le niveau d'intérêt patrimonial des bâtiments, tel que décrit dans l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans, août 2014.
- 2- Considérer l'agriculture comme l'élément essentiel du développement du territoire et seule assurance de la pérennité des valeurs patrimoniales.
- 3- Revoir la portée de notions telles que: excavation de sol, bâtiments contribuant aux valeurs du site patrimonial, matériaux et couleurs admissibles ainsi que les unités de paysage.
- 4- Autoriser, en vertu de l'Article 165 de la loi, le transfert graduel de responsabilités aux municipalités pour certaines catégories d'interventions.
- 5- Revoir le soutien financier aux propriétaires et aux municipalités en fonction de leurs responsabilités respectives.

Les maires sont conscients des responsabilités liées à l'éventuelle gestion des permis et autorisations et ils y voient une excellente opportunité d'améliorer l'offre de service aux citoyens en matière d'urbanisme.

Quel beau défi!

Le Conseil des maires de l'Île-d'Orléans

Note - L'intégral du mémoire déposé par le Conseil des maires de l'Île-d'Orléans est disponible sur le portail de l'île d'Orléans au [www.iledorleans.com](http://www.iledorleans.com)

## Lancement de la Politique de la famille et des aînés

**Quand :** 18 avril

**14 h à 16 h :** Fête de la famille et Présentation de la pièce Ma vie, ta vie par le Théâtre Parminou

**18 h :** Lancement officiel de la politique familiale en formule cocktail dinatoire

**Lieu :** Centre communautaire de Saint-Jean

**Réservation :** Avant le 7 avril.  
418 991-0791 ou [info@exactostrategie.com](mailto:info@exactostrategie.com)

**SUIVEZ-NOUS :**  
facebook/CoeurdeOrleans twitter/Ile\_Orléans

Pour bien vous faire  
**connaître** des gens  
de l'île d'Orléans

**Autour de l'île**

**APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT**

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330  
pour réserver votre espace publicitaire  
dans le journal *Autour de l'île*



**JESSICA SHEEDY**  
architecture

TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE EN ARCHITECTURE  
**Plan professionnel**  
avec **visualisation du projet en 3D**.  
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovation.

418 265-9296

MEMBRE DE L'ORDRE DES  
TECHNOLOGIES PROFESSIONNELLES  
DU QUÉBEC



## SAINTE-FAMILLE

### Résumé de la séance ordinaire du 2 mars 2015

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée. Lors de la séance du conseil du mois de mars, le conseil municipal a accordé son appui à la cause de la Société canadienne du cancer en décrétant le mois d'avril Mois de la jonquille.

La directrice générale / secrétaire trésorière est autorisée à transmettre l'état des taxes impayées tel que déposé à Mme Chantale Cormier, directrice générale / secrétaire trésorière de la MRC de L'Île-d'Orléans aux fins de vente pour taxes impayées. Le conseil appuie la demande de M. Mario Turcotte auprès de la Commis-

sion de protection du territoire agricole, afin d'être autorisé à vendre une partie du lot 128. La directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à procéder à la demande de soumission sur invitation pour la vidange des fosses septiques. Le conseil municipal a procédé à l'embauche de M. Jean-Baptiste Morasse, pompier volontaire.

Subventions accordées :

- Maison des Jeunes, 250 \$.
- Chronométrage Défi Santé, 100 \$.
- Le Chœur de l'Isle d'Orléans, 100 \$.

Prochaine séance du conseil municipal : le mardi 7 avril 2015.

**Sylvie Beaulieu g.m.a.**  
**Directrice générale, secrétaire-trésorière**

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Sainte-Famille, île d'Orléans**  
**Aux contribuables de la susdite municipalité**

AVIS PUBLIC Est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité. Avis public est donné de ce qui suit :

QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, le règlement #2015-277, visant à établir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la mise en place d'une installation de prélèvement des eaux, définir les termes associés à ce type d'aménagement et retirer de ces réglementations les références aux ouvrages de captage des eaux souterraines.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de cedit règlement au bureau de la municipalité.

QUE ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans ce 5<sup>e</sup> jour de mars 2015.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Sainte-Famille, île d'Orléans**  
**Aux contribuables de la susdite municipalité**

Est par les présentes donné par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum. Second projet de règlement 2015-278 adopté le 2 mars 2015, Règlement visant à modifier une portion de la limite sud-est de la zone 4-R afin de permettre le repositionnement de la patinoire municipale.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 mars 2015, le conseil a adopté le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2005-197.

2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité au 3894, chemin Royal, Sainte-Famille, aux heures normales de bureau.

3. Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.
- Être reçue au bureau de la municipalité, 3894, chemin Royal, au plus tard le 7 avril 2015.
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

4.1. Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 2 mars 2015.

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner par résolution, parmi ses membres, administrateurs et employés, qui, le 2 mars 2015, est majeur et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, au 3894, chemin Royal, Sainte-Famille I.O. entre 9 h et 12 h et de 13 h et 16 h, du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Famille ce 5<sup>e</sup> jour de mars 2015.

**Sylvie Beaulieu g.m.a.,**  
**Directrice générale / secrétaire-trésorière**



## Info Gestion L.M.

Comptabilité & tenue de livres  
Service de paies  
Impôts des particuliers

*Déjà plus de 20 ans à votre service*

d'ouverture des loisirs au-delà de la fin de la semaine de relâche.

Chaque semaine, à compter du jeudi 12 mars 2015, la décision d'ajouter une semaine supplémentaire sera prise. Cette décision sera d'abord basée sur l'état de la patinoire et ensuite sur l'achalandage enregistré. La décision vous sera communiquée sur le message défilant de la page d'accueil du site Internet municipal et par le message téléphonique municipal.

Donc, la saison se terminera dès que la patinoire ne sera plus accessible ou que l'achalandage ne le justifiera plus. Nous vous invitons à profiter des derniers plaisirs de l'hiver!

Puisque la fête de Pâques est le 5 avril 2015 et qu'en conséquence le lundi 6 avril est un jour férié, il me reste, en terminant, à vous convier à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal qui a été fixée au lundi 13 avril prochain, à 20 h, au centre Le Sillon et à vous rappeler les heures régulières du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

**Marco Langlois, g.m.a.**  
**Directeur général/secrétaire-trésorier**

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
**Aux contribuables de la susdite municipalité**

Est par les présentes donné par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité. Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 2 mars 2015, a adopté le règlement numéro 015-125 modifiant le règlement permis et certificats et d'administration numéro 05-53 et le règlement de zonage numéro 03-41 et visant à établir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la mise en place d'une installation de prélèvement des eaux et définir les termes associés à ce type d'aménagement.

Que ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement sera intégré aux règlements 03-41 et 05-53 et ensuite publiés sur le site internet municipal dans la section règlements d'urbanisme de la section Conseil municipal, au [www.msfo.ca](http://www.msfo.ca). Que ce règlement est en vigueur depuis le 3 mars 2015.

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce troisième jour de mars deux mille quinze.

**Marco Langlois, g.m.a.**  
**Directeur général/secrétaire-trésorier**

Tél. : 418 828-2601  
Fax : 418 828-1300  
[infogestionlm@videotron.ca](mailto:infogestionlm@videotron.ca)

306, Chemin du Bout de l'Île  
Ste-Pétronille, I.O, Québec G0A 4C0

## SAINT-JEAN

### Séance ordinaire du 2 mars 2015

Voici un résumé de la dernière séance du conseil municipal.

Après les procédures usuelles, une résolution est adoptée autorisant la mise en vente pour taxes de deux propriétés par la MRC de L'Île-d'Orléans, le 11 juin prochain.

Des dons seront versés aux organismes suivants : Chœur de l'Isle d'Orléans, 25 \$, Société Saint-Vincent-de-Paul de Saint-

Jean, 100 \$, ainsi qu'un montant de 100 \$ pour le défi Santé île d'Orléans (course chronométrée des élèves des écoles de l'île, le 11 juin prochain). Le conseil a décrété avril Mois de la jonquille et encourage la population à donner son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. Mme Noëlline Tardif est embauchée à titre de secrétaire-réceptionniste au bureau municipal à raison d'un jour de travail par semaine auquel s'ajoutera l'intérim des vacances ; elle remplace Mme Maude Nadeau qui a quitté son poste. Le conseil entreprend des procédures afin de mettre sur pied un service de premiers répondants sur le territoire (voir information plus bas). Autorisation est donnée pour l'achat d'une échelle coulissante de 24 pi. pour le camion incendie, au coût de 1 165 \$, plus taxes.

Le problème de démarrage des moteurs au poste de pompage sur la rue de l'Église persiste toujours. Une rencontre avec Hydro-Québec a eu lieu le 17 février dernier et selon eux, la tension qu'ils fournissent respecte les normes ; un 2<sup>e</sup> expert étudie actuellement le dossier afin de tenter de trouver une solution. Une 2<sup>e</sup> programmation sera présentée via la TECQ 2014-2018 pour une étude démontrant

les problèmes de salubrité publique dans le secteur du prolongement du réseau d'égouts ; cette étude est requise si l'on veut bénéficier d'aide financière de la part du gouvernement du Québec. Le contrat pour la vidange des fosses prend fin le 30 avril prochain. La municipalité retournera en soumission en vue de conclure une nouvelle entente à ce propos pour les deux prochaines années.

En matière d'urbanisme, le règlement 2015-332 autorisant les châteries dans les zones 16 R et 21 R et révisant les conditions pour l'exploitation d'une résidence de tourisme est adopté ; il sera transmis à la MRC de L'Île-d'Orléans en vue de la délivrance du certificat de conformité. Le règlement 2015-333 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2005-235 et le règlement de zonage 2005-239, visant à établir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la mise en place d'une installation de prélèvement des eaux et à définir les termes associés à ce type d'aménagement, est aussi adopté ; le 1<sup>er</sup> projet de règlement 2015-334, visant à modifier le règlement de zonage 2005-239 afin que soient révisés les usages contingents dans la zone 8 M, est également adopté ; l'assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 7 avril prochain à 19 h 30.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le 7 avril 2015.

### Premiers répondants

La municipalité de Saint-Jean souhaite planter un service de premiers répondants sur le territoire ; le service sera de type PR-1, réponse aux urgences vitales dont l'ACR (arrêt cardiorespiratoire) et

intervention en situation d'anaphylaxie. Invitation est lancée à tous les citoyens intéressés à devenir premiers répondants pour la municipalité. Une certification permettant d'acquérir les compétences afin de pouvoir intervenir est obligatoire et sera donnée en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. À ce jour, une quinzaine de personnes (majoritairement des pompiers volontaires) souhaitent agir comme premiers répondants.

Pour plus d'information, communiquez avec la municipalité au 418 829-2206 et, au besoin, nous vous mettrons en lien avec Mme Chantal Daigle, conseillère municipale, porteuse du dossier.

### Invitation à une conférence de M. Mario Labelle

Le comité d'embellissement de Saint-Jean vous invite à une conférence de M. Mario Labelle, le mercredi 29 avril prochain, à 19 h 30, au centre communautaire situé au 10, chemin des Côtes, à Saint-Jean. M. Labelle nous entretiendra des nouveautés florales ainsi que de différents aménagements des annuelles.

C'est une soirée à ne pas manquer. L'entrée est gratuite et il y aura pause-café et prix de présence.

**Lucie Lambert, gma**  
**Directrice générale / secrétaire-trésorière**

### PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans Aux contribuables de la susdite municipalité

ASSEMBLÉE publique aux fins de la consultation  
LE 7 AVRIL 2015, à 19 h 30.

Aux personnes INTÉRESSÉES par un projet de RÈGLEMENT modifiant le RÈGLEMENT de zonage 2005-239

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 mars 2015, le conseil a adopté le 1<sup>er</sup> projet de règlement portant le numéro 2015-234 intitulé RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2005-239 AFIN QUE SOIENT RÉVISÉS LES USAGES CONTINGENTÉS DANS LA ZONE 8 M. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 avril 2015 à 19 h 30 au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette réunion, le maire Jean-Claude Pouliot expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire qui s'applique à la zone 8 M.

Description de la zone : la zone 8 M est située dans le village, au sud du chemin Royal, depuis la propriété portant le # civique 1738 (après la quincaillerie) jusqu'au 1936, chemin Royal (juste avant le cimetière).

Le projet de règlement et l'illustration de la zone peuvent être consultés au bureau de la municipalité situé au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, aux jours et heures d'ouverture, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 12 mars 2015.

**Lucie Lambert, gma**  
**Directrice générale / secrétaire-trésorière**

## SAINT-PIERRE

### Gestion financière et administrative

Le courtier d'assurances a présenté au conseil municipal les modifications au contrat d'assurance de la municipalité.

### Sécurité incendie

Le conseil municipal procède à la deuxième étape de l'achat du camion de pompier en publiant l'appel d'offres sur le site SEAO. L'analyse sera faite par le consultant, M. Alain Côté, au coût de 1 500 \$.

### Réseau routier

Achat d'un réservoir à diésel pour les besoins des tracteurs, au montant de 1 500 \$.

### Hygiène du milieu

Adoption des plans définitifs pour les travaux de la Seigneurie ; la municipalité ira en appel d'offres.

M. Claude Côté est nommé employé désigné de la municipalité auprès de la MRC en ce qui concerne les cours d'eau. Les responsabilités sont déterminées selon la politique relative à la gestion des cours d'eau de la MRC.

Embauche de la compagnie Tetra Tech pour la mise à jour du volet mécanique et électrique du projet de la bibliothèque Oscar-Ferland, au coût de 3 400 \$, plus taxes.

### Aménagement, urbanisme et développement

Bienvenue à Mme Hélène Ferland ainsi qu'à M. Jean Dubois qui sont nommés membres du comité consultatif d'urbanisme. Des remerciements à Mme Diane Plante et M. Denis Ferland pour leur implication au sein du comité consultatif d'urbanisme qu'ils quittent après plusieurs années de bénévolat. Merci beaucoup.

### Loisirs et culture

Présentation du plan d'architecte pour le projet de la bibliothèque Oscar-Ferland.

Achat de lumières ambiantes pour le LogiSport. Elles seront installées dans la grande et dans la petite salle. Les travaux seront faits par Jacques Normand & Fils, au coût de 3 199 \$, plus taxes.

Projet de course à pied dont la date de l'activité est à déterminer. Des informations suivront.

### Affaires nouvelles et contribution de la municipalité dans son milieu

Collecte de sang en collaboration avec Héma-Québec qui aura lieu le 17 avril prochain au secrétariat municipal/bibliothèque Oscar-Ferland. M. Gilles Morin est responsable de l'activité.

Un montant de 50 \$ sera versé au Chœur de l'Île d'Orléans en guise de commandite.

Un montant de 300 \$ sera versé à l'École de l'Île-d'Orléans, à Saint-Pierre, pour l'activité Défi Santé qui aura lieu le 11 juin prochain.

### Inscription Camp d'été multisports 2015

Inscription au camp d'été multisports de Saint-Pierre pour l'été 2015. Année après année, le camp d'été de Saint-Pierre ne cesse de s'améliorer. Le constat est évident : nous avons toujours de plus en plus d'inscriptions. En effet, notre camp d'été se démarque par ses nombreuses sorties, la qualité de ses moniteurs, de même qu'un programme complet multisports en plus d'un programme de danse qui ravit les jeunes et leurs parents.

Ainsi, si vous souhaitez obtenir votre place pour l'été 2015, vous devez réserver le plus tôt possible avant le 1<sup>er</sup> juin. Présentez-vous au secrétariat municipal pour obtenir le formulaire ou obtenez-le sur notre site web à l'adresse suivante : [www.st-pierreiledorleans.com](http://www.st-pierreiledorleans.com)

### Inscription au camp de danse Performdiance

Pour une inscription, vous devez communiquer avec l'école Performdiance, au 418 704-7200.

### Gymnase école Saint-Pierre

Une plage horaire est encore disponible, soit le vendredi soir de 18 h à 22 h. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec Marie-Claude Pouliot, au 418 828-2855, poste 1.

### Site Web

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires en vous rendant sur le site web de la municipalité à l'adresse [www.st-pierreiledorleans.com](http://www.st-pierreiledorleans.com). Et pourquoi ne pas en profiter pour ajouter ce site à vos favoris ; ainsi, vous serez informés de la vie municipale à Saint-Pierre.

### Location de salles(s) au LogiSport

Vous désirez recevoir, festoyer et vous manquez d'espace ? Sachez que la municipalité met à votre disposition des salles à louer. Si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat municipal, au 418 828-2855, poste 1.

### Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 13 avril 2015, à 20 h, à la salle du conseil municipal. Soyez les bienvenus.

**Marie-Claude Pouliot**  
**secrétaire-trésorière adjointe**

## SAINT-LAURENT

Le lundi 2 mars s'est tenu la séance ordinaire du conseil municipal. Lors de cette rencontre, les procès-verbaux de la séance de janvier (qui n'avaient pu être approuvés en février en raison de difficultés d'ordre informatique) ainsi que ceux des deux rencontres de février ont été approuvés. En effet, en février dernier, une séance extraordinaire avait été convoquée afin d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'en-tente avec le ministère des Transports du Québec (MTQ). Une dérogation mineure a également été formalisée où des marges de recul plus étroites ont été autorisées afin de pouvoir agrandir la caserne des pompiers.

Les inspecteurs ont délivré six permis de rénovation pour un total de 83 000 \$, en février.

Le règlement numéro 556-2015 a été adopté afin de modifier les règlements numéro 304 et 305 concernant le zonage, le lotissement et la construction visant à établir les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation pour la mise en place d'une installation de prélevement des eaux et définir les termes associés à ce type d'aménagement. Un avis de motion a également été donné par le conseiller Julien Milot concernant ces mêmes deux règlements qui seront de nouveau modifiés afin que soit créée la zone CA-8, établissant les usages pouvant y avoir cours et les spécifications associées constituées des normes de construction et d'implantation des bâtiments de la «Classe Habitation 2», le retrait de cette classe de la zone AA-4 et établissant les conditions d'obtention d'un certificat d'autorisation, les conditions d'utilisation et d'opération des camions-restaurants. En résumé, cela signifie que la classe d'habitation 2 (regroupant les habitations multifamiliales) serait retirée de la zone AA-4 et qu'une nouvelle zone CA-8 serait créée afin de permettre la densification au cœur du village au nord du chemin Royal, sous certaines conditions, mais donc plus près des services. De plus, les camions-restaurants seraient permis à certains endroits. Il y aura consultation de la population à cet effet avant l'adoption des modifications à ces règlements. Music'Art et Culture a été autorisée à reconduire la tenue de l'Événement l'Île en Blues, les 14 et 15 août prochain sur le site du terrain des loisirs.

La date de la séance d'information qui doit se tenir au printemps demeure à déterminer. Un avis sera acheminé aux propriétaires du secteur touché et paraîtra dans ce journal. La municipalité attend des nouvelles d'Hydro Québec qui doit déplacer plus de 80 % des poteaux dans le cœur villageois. La date du début des travaux d'assainissement des eaux usées ne sera pas connue tant que la date du transfert des poteaux et du déplacement des fils des autres services publics n'aura pas été établie.

En réponse au plan d'action de la municipalité adopté en novembre 2014 et découlant de la nouvelle Politique

familiale et des aînés de l'île d'Orléans, le poste de coordonnateur(trice) communautaire a été créé sur une base contractuelle. Une offre d'emploi a été préparée et vingt-quatre (24) candidatures ont été reçues. De ce nombre, cinq (5) personnes ont été convoquées pour une entrevue. Le conseil municipal a entériné la recommandation du comité de sélection qui était composé de la conseillère Debbie Deslauriers, responsable de la Politique familiale et des aînés, des loisirs et de la culture, du comité de bienvenue ainsi que de la bibliothèque, de Jeanne d'Arc Delisle, présidente de la Corporation du

Parc maritime de Saint-Laurent, qui a également beaucoup travaillé, comme membre du comité, à la rédaction du Plan d'action, et de Michelle Moisan, directrice générale. Un contrat de 650 à 750 heures a été offert à Mme Véronique Provencher, résidente de Saint-Laurent, qui possède un certificat en santé communautaire, de nombreuses années d'expérience en travail communautaire et à titre de directrice d'organismes à but non lucratif, en événementiel, et en enseignement dans le domaine du cirque en plus d'être directrice de Turbo 418 et fondatrice de Turbo Fest. Elle a également un grand bagage de bénévo-

lat à son actif. Mme Provencher a de plus été finaliste au concours Femme de mérite de la YWCA, en 2014. Au nom de tous les membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je lui souhaite la plus sincère des bienvenues au sein de notre équipe.

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le mardi 7 avril prochain à 20 h, à la salle multifonctionnelle, 1330, chemin Royal. Joyeuses Pâques à tous et au plaisir de vous rencontrer.

**Michelle Moisan**  
**directrice générale, secrétaire-trésorière**

**HÂTEZ-VOUS!**  
LE PROGRAMME  
PREND FIN LE 31 DÉC. 2015

**PROGRAMME POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU**  
**OBTENEZ UN FRIGO NEUF POUR SEULEMENT 75 \$**

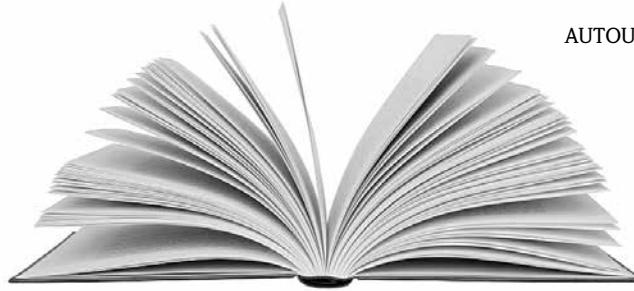
Si votre frigo a 14 ans ou plus, vous êtes peut-être admissible à notre programme pour les ménages à faible revenu qui vous permettrait de le remplacer par un frigo neuf certifié ENERGY STAR® pour seulement 75 \$, 95 \$ ou 120 \$. Vous pourriez ainsi réduire votre facture d'électricité.

**Composez sans frais le 1 877 222-0809 pour vous inscrire.**  
[hydroquebec.com/faible-revenu-frigo](http://hydroquebec.com/faible-revenu-frigo)

**Hydro Québec**

Note : assurez-vous que le programme est en cours dans votre région.

# Les bibliothèques de l'Île



## Vents et Marées • Saint-Jean

### Activités pour l'hiver et le printemps

La bibliothèque, située au centre municipal de Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Deux types de rencontres informelles, ouvertes à tous, ont lieu chaque mois à la bibliothèque : l'une portant sur les livres lus par les membres (le **Club de lecture**, le dernier lundi du mois) et l'autre qui consiste à écrire de courts textes sur des sujets variés (le **Cercle Becs et Plumes**, le 3<sup>e</sup> lundi du mois).

### La collection

La bibliothèque accepte les dons de romans, de biographies et de documentaires récents (moins de cinq ans) et d'œuvres classiques plus anciennes en bon état. L'ensemble de la collection peut être consulté à [http://bibliothèque.saintjeanleorleans.ca/opac\\_ess/](http://bibliothèque.saintjeanleorleans.ca/opac_ess/). Les personnes abonnées peuvent également y consulter leur dossier.

### Romans à succès acquis récemment

- Emmanuel Carrère, *Le royaume*. Croyant, pendant quelques années, l'auteur a délaissé la foi mais reste fasciné par les apôtres, saint Luc et les débuts de la chrétienté qu'il nous décrit avec réalisme. Récit étonnant, parsemé de réflexions intimes.

- Grégoire Delacourt, *On ne voyait que le bonheur*. Roman tragique d'un homme et de sa famille, de sa lâcheté, où l'on manque d'amour d'une génération à l'autre.

- Alexandre Jardin a écrit *Juste une fois*, un roman joyeux et rempli de passion qui se passe autour du lac Masson au Québec. César veut faire l'amour juste une fois avec Hannah, mais celle-ci est sur le point de se marier.

- *Le tailleur de pierre*, de Camilla Läckberg, est le 3<sup>e</sup> roman de la Série Erica Falck et

Patrik Hedström. Ce dernier est chargé d'enquêter sur le meurtre sordide d'une petite fille retrouvée noyée près de Fjällbacka, port de pêche de la Suède, où se situent les romans de cette auteure à succès.

- *L'inconnu du Grand Canal*, de Donna Leon, se passe à Venise, comme ses vingt autres romans. Cette fois, le commissaire Brunetti enquête sur le meurtre d'un vétérinaire, ce qui le conduit aux abattoirs et à une autre affaire de corruption.

- *Une main encombrante* est le dernier de la série d'Henning Mankell mettant en vedette Kurt Wallander. Ce dernier, fatigué, rêve d'un chien et d'une maison à la campagne. Au cours d'une visite, il découvre une main qui sort du sol, ce qui l'amène à enquêter sur des événements qui ont suivi la 2<sup>e</sup> guerre mondiale et l'afflux de réfugiés en Suède.

- Eric-Emmanuel Schmitt explore encore le sentiment amoureux dans *Le poison d'amour*, que découvrent quatre adolescentes de 16 ans.

### Biographie et documentaires

*Bad Girl : Classes de littérature*, de Nancy Huston, est autobiographique. L'auteure s'adresse à Dorrit, personnage fictif, et lui décrit sa vie utérine et son existence de petite fille non désirée et abandonnée par sa mère. La famille est pourtant très présente dans le récit, les souvenirs aussi. D'après l'auteure «c'est une réflexion précise sur ce qui l'a fait écrire», d'où le titre.

Lucie Pagé, journaliste écrivaine, a écrit *Demain, il sera trop tard, mon fils* en collaboration avec son mari et son fils. L'essai traite principalement d'environnement, de justice sociale, de religion et de conscientisation.

**Thérèse Beaudet pour le comité de la bibliothèque**

## Oscar-Ferland • Saint-Pierre

### Enfin des nouveautés!

Le début d'une année n'est pas toujours propice aux sorties de nouveaux livres, CD ou DVD, mais comme le printemps approche, voici les titres que vous pourrez maintenant emprunter à votre bibliothèque.

### Romans

*Coup sur coup*, tome 3, Coup de maître, de Micheline Duff.

*Des nouvelles d'une p'tite ville*, tome 1, 1967, Violette, de Mario Hade.

*La mort mène le bal*, de Chrystine Brouillet.

*Journal d'un disparu*, de Maxime Landry.

*Un juke-box dans la tête*, de Jacques Poulin.

*Le mauvais côté des choses*, de Jean Lemieux.

*La liberté des détours*, de Mathieu Blais.

*Plaines d'Abraham*, tome 1, d'Éliane Saint-Pierre.

*Tomber sept fois, se relever huit*, de Philippe Labro.

### Documentaires

*Le Lapeyrie 2015*, de Philippe Lapeyrie.

### Romans jeunesse et BD

*Sang de pirate*, tome 1, Vengeances, d'Élisabeth Tremblay.

*Dark secrets*, tomes 1 à 3, de Michael Hjorth.

*Animal totem, les 4 élus*, de Brandon Mull.

*Thorgal, Kriss de Valnor*, tome 5, d'Yves Sente et Guilio Vita.

### CD

*Plus tard qu'on pense*, Fred Pellerin.

### DVD

*Boyhood*.

*Gabrielle*.

*Louis Cyr : L'homme le plus fort*.

*La gang des hors-la-loi* (Collection des Contes pour tous).

N'hésitez pas à nous faire des suggestions ou des demandes d'achats, en nous visitant, en laissant un message sur notre boîte vocale ou en écrivant à [nvezina@stpierreio.ca](mailto:nvezina@stpierreio.ca)

Bon printemps!

**Nathalie Vézina  
Pour les bénévoles de la BOF**

## Sainte-Famille et Saint-François

Le Salon international du livre de Québec 2015 aura lieu du 8 au 12 avril prochain au Centre des congrès sous la présidence d'honneur de M. Bernard Pivot ; c'est un événement à mettre à l'agenda sans faute!

Il y a bien des façons de rejoindre les services de la biblio : par internet à [www.mabibliotheque.ca/sainte-famille](http://www.mabibliotheque.ca/sainte-famille), sur place le mercredi soir et le dimanche matin ou en laissant un message téléphonique au 418 666-4666, poste 8083, 7 jours/7. Nous vous accueillons avec grand plaisir!

### Quelques nouveaux titres sur les rayons pour le plaisir de la lecture printanière :

*Les héritiers du fleuve 1931-1939* (tome IV), de Louise Tremblay d'Essiambre.

*Big brother*, de Lionel Shriver.

*Dans le noir*, de Claire Mulligan.

*Le marchand de sable*, de Lars Kepler.

*Les neuf cercles*, de R. J. Ellory.

*Le ver à soie*, de Robert Galbraith.

*La veuve du boulanger*, de Denis Monette.

*Le Mondial des records Guinness 2015*.

*Derniers adieux*, de Lisa Gardner.

*Moi, Alex Cross*, de James Patterson.

### Passés sous le radar...

*Anita, une fille numérotée*, Claude Jasmin, 2013 : autobiographie à peine romancée de Claude Jasmin qui, à 18 ans, dans le Québec de 1948 vivant encore dans «la grande noirceur», tombe amoureuse d'une jeune juive polonaise

escapée des camps de concentration. Jeune, prétentieux, certain de devenir un jour un grand artiste, l'auteur est aussi à ce moment-là rempli de préjugés et soumis à un discours familial violument antisémite. Évocation vivace de cette période pré-«maîtres chez nous» de Jean Lesage.

*Le liseur du 6 h 27*, Jean-Paul Didierlaurent, 2014 : un conte charmant qui nous décrit la déchéance du livre dans le monde moderne. Travailleur dans une usine de pilonnage de livres, Guylain récupère une dizaine de pages variées, chaque jour, et il en fait la lecture le lendemain matin aux passagers du train avec qui il voyage en se rendant au travail. Ces feuillets récités à la sauvette et qui, pourtant, trouvent un public intéressé sont une belle image pour illustrer combien nous n'avons ou ne prenons plus le temps de lire de nos jours.

*Et au pire, on se mariera*, Sophie Bienvenu, 2011 : un livre qui marque, qui nous hante longtemps après l'avoir terminé. Aïcha, une adolescente montréalaise de 13 ans, se confie à une psychologue ou une policière, on ne sait trop. Abusée par son beau-père, négligée par sa mère, amoureuse folle d'un homme ayant le double de son âge, elle est prête à tout pour l'obtenir... Une fille encore naïve, blessée, qui ne comprend pas sa souffrance. Une tragédie bouleversante, criante de vérité, un coup de poing au plexus!

### Le comité des bénévoles

## David-Gosselin • Saint-Laurent

### Rappel – Une naissance, un livre

Les parents peuvent abonner leur nouveau-né à notre bibliothèque ; l'enfant doit être âgé de moins d'un an. C'est avec plaisir que nous vous remettrons alors gratuitement la trousse «Une naissance, un livre». Le but de cet exercice patronné depuis de nombreuses années par Réseau Biblio est de promouvoir la lecture très tôt chez les enfants et d'inciter les parents à fréquenter leur bibliothèque.

### Rotation des biens culturels

La prochaine rotation aura lieu durant le mois

de mars. À cette occasion, près du tiers des volumes sont renouvelés par Réseau Biblio. Nous vous invitons donc à venir en profiter.

Votre bibliothèque fait aussi régulièrement l'achat de biens culturels tels que romans adultes et jeunesse, documentaires, bandes dessinées, etc. Des sections sont spécialement identifiées pour les nouveautés, les magazines, les voyages.

**Guy Delisle  
responsable de la bibliothèque**

## La Ressource • Sainte-Pétronille

### Nouveautés et suggestions de lecture du mois de mars

*L'invention des ailes*, de Sue Monk Kidd.

*La faille en toute chose*, de Louise Penny.

*Elle & lui*, de Marc Lévy.

*Les héritiers de Tiananmen*, de Michel Cormier.

*Mon pays métis (Quelques vérités sur le Canada)*, de John Saul.

*Dans la ville d'or et d'argent*, de Kenizé Mourad.

### Nouvelles revues

La bibliothèque a reçu plusieurs numéros récents des revues *L'Express* et *Maclean's*. Vous les trouverez au rayon présentoir des périodiques. N'oubliez pas de soulever les tablettes qui cachent toujours une réserve de numéros toujours à votre disposition.

### Rotation du printemps

La rotation saisonnière des collections se fera le 30 mars. Il y aura donc une livrée printanière de nouveaux titres à découvrir, tant du côté des romans que des ouvrages documentaires.

### Merci

Merci à mesdames Paule Royer, Hélène Lebel, Nadine Hokayen, Angéline Jalbert, à messieurs Gilles Dionne, Florian Sauvageau ainsi qu'à la famille Sénechal-Turmel pour les livres qu'ils ont offerts à la bibliothèque.

**Gilles Galichan et Lise Paquet  
pour l'équipe de bénévoles**

**létourno** 40  
la référence en alimentation animale

Beauport  
377, rue Armand-Paris  
418.660.8440

[www.letourno.com](http://www.letourno.com)

Votre ANIMAL perd ses POILS?  
Nous avons des SOLUTIONS

Les Saules  
3055, boul. Sainte-Foy  
418.871.5612

Sainte-Foy  
3005, Ch. Ste-Foy  
418.659.4185

Carrefour Soutouande  
425, rue Soutouande  
418.527.4426

Charlesbourg  
4500, boul. Henri-Bourassa  
418.627.0076

Carrefour Charlesbourg  
8400, boul. Henri-Bourassa  
418.626.8245

Le annot Lapin est de retour dans la cuisine de la Chocolaterie de l'île d'Orléans!

Il y a beaucoup d'effervescence ces jours-ci à la Chocolaterie de l'île d'Orléans, à Sainte-Pétronille. Jeannot Lapin et ses amis sont très occupés à fabriquer les belles pièces de chocolat que l'on pourra déguster à Pâques. Grâce à la générosité de la chocolaterie, trois amis(es) de l'île d'Orléans pourront gagner l'un des beaux chocolats fabriqués par Jeannot. Mais il faut d'abord trouver les cinq différences entre ces deux dessins. Ne perds pas de temps! Remplis vite le coupon sans oublier d'y mentionner les différences que tu auras trouvées et retourne-le à l'adresse du journal avant le jeudi 2 avril, jour du tirage au sort. Si tu es gagnant ou gagnante, tu pourras réclamer ton gros chocolat le samedi 4 avril à la Chocolaterie de l'île d'Orléans, juste à temps pour être dégusté à Pâques.



Bonne chance à tous  
et Joyeuses Pâques!



- Examens visuels complets
  - Prévention-rééducation
  - Caméra rétinienne
  - Verres de contacts
  - Orthokératologie



## CLINIQUE VISUELLE DE BEAUPORT

777, avenue Royale G1E 1Z1 **418 667-5778**

Dr Daniel Guillemette, o.d.  
Dre Valérie Vigneault, o.d.  
Dre Karine Gadoury, o.d.  
Dre Elisabeth Archambault, o.d.  
Dre Sara Guillot, o.d.



Vous songez vendre votre propriété et cherchez la meilleure façon d'y arriver? N'attendez plus et contactez-moi, je saurai cibler vos besoins, personnaliser votre mise en marché et vous donner un service à la hauteur de vos attentes.

Optez vous aussi, pour les 30 ans d'expertise et de passion des Immeubles Charlevoix, afin de conclure de manière efficace et distinctive la vente de votre bien d'exception.

Offrez-vous les meilleures possibilités...

# Pascal Lefebvre

## COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

pascal.lefebvre@imcha.ch

Tél.: 418 692-2908

imeba.com



## Michel Guimond, 1953-2015

La plupart des médias du pays ont fait largement écho au décès prématûre de Michel Guimond, survenu le 19 janvier 2015. La plupart... ? Pourtant, le sentiment unanime veut que le député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, de 1993 à 2011, n'ait laissé que de bons souvenirs chez ses électeurs, en particulier ceux de l'île d'Orléans. Ce n'est pas sans raison que la MRC, en 2011, tenait à le remercier pour «ses nombreuses années de dévouement»<sup>1</sup>.

À la même époque, Hélène Bayard, dans ce journal, parlait d'un «politicien engagé, infatigable défenseur des intérêts québécois, très présent et apprécié dans son milieu»<sup>2</sup>. On ne saurait mieux dire.

### Un député dévoué et généreux

En tant que député de l'opposition à la Chambre des communes, Michel Guimond n'a jamais disposé d'un budget discrétionnaire comme c'est le cas des députés au Québec. Qu'à cela ne tienne, il a su frapper aux bonnes portes afin de faire connaître et appliquer les programmes déjà

existants au bénéfice de ses commettants de l'île d'Orléans... Combien d'emplois a-t-il contribué à créer grâce au programme Emploi-été Canada?

Michel Guimond parcourait 65 000 km par an et traitait plus de 1 000 dossiers locaux dans trois bureaux de comté. Le jour, il pouvait mener le combat à la Chambre des Communes et, en soirée, casser la croûte dans un club de l'âge d'or de sa circonscription. Il tenait à appuyer les différents organismes qui réclamaient son aide : dîners-bénéfices, Tour de l'île à vélo, Tour de l'île à la nage, associations culturelles, regroupements d'aînés, cercles de fermières, associations de bénévoles... Qui pourrait oublier la fougue et l'entrain qu'il manifestait lors de ses mémorables encans chinois en faveur de la Maison des jeunes? Outre cela, il ne manquait pas de recevoir annuellement, dans sa maison de Boischatel, tous les responsables d'organismes afin de partager des agapes fraternelles.

Faut-il rappeler qu'il s'est montré généreux même après sa défaite aux élections de 2011? Il a aimablement confié ses dossiers à son successeur de même que son bureau de comté, y compris ses employés et collaborateurs.

### Un député conscient de la vocation agricole et culturelle de l'île

Michel Guimond était conscient que la vocation économique de l'île repose sur deux piliers : l'agriculture et la vie culturelle. Sa pensée à ce sujet, il l'a exposée dans ses chroniques de *l'Autre Voix*, journal auquel il collabora pendant quelques mois.<sup>3</sup>

D'emblée, il affirme que l'agriculture, créatrice d'emplois, est une richesse de chez nous qu'il importe de protéger. Dans cet esprit, il prône la consommation des produits du terroir : pomme, fraise, framboise, bleuet, pomme de terre, poireau, vin, fromage, produits de l'érable... tous aliments naturels et sains que recherchent les consommateurs. Comme beaucoup d'observateurs, il déplorait la rareté de la relève en agriculture et s'apitoyait sur les longues heures de ce métier accaparant.

Finalement, le député Guimond considérait le patrimoine culturel de l'île d'Orléans comme un outil collectif de développement économique. Si les

touristes s'arrêtent chez nous, c'est, affirme-t-il, qu'ils redécouvrent ici le berceau de l'Amérique française, voire la parcelle de terre défrichée par un lointain ancêtre. Il cite les rassemblements de familles souches qui se tiennent annuellement à Sainte-Famille, dans le Parc des Ancêtres-de-l'Île-d'Orléans qu'il a contribué à aménager, en 2000. Il ne manque pas de dire son attachement aux équipements culturels de l'île : l'Espace Félix-Leclerc, la Maison de nos Aïeux, la maison Drouin, le manoir Mauvide-Genest, le Parc maritime, Musique de chambre à Sainte-Pétronille... sans oublier le patrimoine bâti : vieilles églises, vieilles maisons. L'afflux de visiteurs, dit-il, concourt amplement à la survie des commerces de l'île : garages, restaurants, gîtes, dépanneurs, boulangeries, boutiques d'antiquaires et autres comptoirs saisonniers.

Puisse ce témoignage rappeler une tranche de vie avant que nous parviennent, depuis la *nuit froide de l'oubli, ces mots d'indifférence* : «Michel Guimond, c'était qui c'gars-là?»

Jean Rompré

<sup>1</sup> Remerciements à Michel Guimond, Séance ordinaire du Conseil de la MRC, Sainte-Famille, 4 mai 2011, point 15.4 du procès verbal.

<sup>2</sup> Journal *Autour de l'île*, 3 mai 2011.

<sup>3</sup> Journal *l'Autre Voix*, du 15 septembre 2011 au 19 mars 2012.

## Tout est pardonné - Je suis Charlie

Je n'ai pas apprécié votre article intitulé Charlie et les larmes de crocodile parce que le titre n'est pas, à mon avis, le bon. Si vous aviez parlé de ces chefs d'État qui s'offrent une virginité en venant à Paris manifester pour Charlie, j'aurais applaudi des deux mains. Je vous accorde que le titre n'est pas évident à placer. A contrario, résumer la manifestation du 11 janvier à quelques hypocrites venus faire un coup médiaticopolitique me paraît un raccourci que je ne voudrais pas laisser sans suite. Trois virgule quatre millions de personnes dans Paris, la plus grande manifestation depuis la libération de Paris. Ce n'est pas rien, quand même, et non, je ne crois pas que tous ces gens-là auraient choisi de faire défiler en tête de cortège ces dirigeants. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux ne le savaient pas. Alors pour moi, Charlie c'est ces gens-là, pas les 12 ou 15 personnes en tête de la manifestation. Charlie, c'est un message fort lancé à tous nos hommes politiques pour leur dire : «Attention! Le cas échéant, on est capable de casser les clivages droite/gauche pour descendre dans la rue.»

Charlie, c'est 120 000 personnes capables de s'abonner à un journal qu'elles ne lisait pas, qu'elles n'aimaient pas, pour certaines ; c'est près de 10 millions d'euros reçus en quelques jours pour soutenir ce symbole de la liberté d'expression pour qu'il ne disparaisse jamais. CHARLIE, c'est dire que Cabu, Wolinski, Charb et toutes les victimes ne soient pas assassinées une seconde fois par notre indifférence. Charlie, c'est défendre une liberté de la presse pour des esprits libres et libertaires, un journal indépendant, libre de tout groupe de presse, et il n'y en a plus beaucoup.

Je trouve, pour avoir eu la chance d'y être ce jour-là, que c'était un jour très particulier. C'est la première fois que je voyais autant de monde dans les rues de

Paris, mais surtout, c'est la première fois qu'une manifestation ne demandait pas la tête de quelques hommes politiques. On ne manifestait pas contre quelque chose ou contre quelqu'un, mais pour dire combien nous étions attachés à la liberté d'expression, quelles que soient nos convictions, et que personne ne nous enlèverait ça. C'est la première fois que je voyais des manifestants discuter avec les CRS, que des gens mettaient de la musique aux fenêtres ; d'autres avaient confectionné des pâtisseries à l'emblème de Charlie et les partageaient avec les gens.

J'ai vu toutes les confessions religieuses représentées, y compris des musulmans bien sûr. Ce jour-là, il n'y avait pas de couleur de peau, ni de nationalité, ni de religion pour diviser le monde ; seule la défense de nos libertés nous unissait, du plus petit au plus grand.

Et ce monde-là, ce jour-là, ce n'était pas des larmes de crocodile qu'il versait, je vous le garantis.

Je pourrais vous en parler encore longtemps parce que j'ai vraiment vécu quelque chose de fort, j'ai eu le sentiment d'une union sacrée autour de la liberté d'expression et cela m'a réconforté de voir que les Français étaient capables de se mobiliser et de bouger si on voulait toucher à leurs droits fondamentaux, à une époque où, sous couvert de la lutte contre le terrorisme, on ne cesse de limiter nos libertés.

C'est pour cela que je pense que le titre de votre article n'est le bon.

Je suis Charlie

Bruno Couteau

**PLUMobile**  
Organisateur de déplacements  
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans

**Facilite ma mobilité,**  
grâce au titre métropolitain.

Un seul laissez-passer à acheter pour utiliser TOUS les réseaux de transport collectif suivants :

- Réseau de transport de la Capitale
- Société de transport de Lévis
- Transport collectif de La Jacques-Cartier
- Traverse Québec-Lévis
- PLUMobile (Côte-de-Beaupré - île d'Orléans)

3 catégories de laissez-passer métropolitain sont disponibles :

- Adulte : 122 \$
- Étudiant et moins de 18 ans : 99 \$
- Aîné : 80,25 \$

Informez-vous au sujet de nos horaires et de nos tarifs :  
418 827-8484 / sans frais 1 866 824-1433  
[www.plumobile.ca](http://www.plumobile.ca)

Desjardins  
Partenaire du titre métropolitain

## Offres d'emploi

**L'Espace Félix-Leclerc** recherche une personne dynamique et débrouillarde pour un poste de préposé(e) à temps partiel à l'année : service à la clientèle, boutique et musée, logistique lors de réceptions et spectacles. Poste ouvert à tous, bienvenue aux retraités. 418 828-1682 ou [felixleclerc@videotron.ca](mailto:felixleclerc@videotron.ca)

**Le Moulin de Saint-Laurent** recherche du personnel disponible sur semaine et fin de semaine, de jour et de soir. Préposé(e) aux chambres : nettoyage quotidien des chalets, besoin d'un véhicule. Réceptionniste : faire les réservations téléphoniques et en ligne, accueillir les clients, anglais nécessaire. Plongeur(se) : nettoyer vaisselle et chaudrons. Cuisinier(ière) pour casse-croûte, expérience requise. Gardien(ne) d'enfants. Faire parvenir votre CV à [info@moulinstlaurent.qc.ca](mailto:info@moulinstlaurent.qc.ca) ou par fax à 418 829-3716. 418 829-3888

**L'auberge Restaurant Au Poste de Traite**, à Sainte Famille, recherche personnel pour service aux tables et aux chambres, cuisinier(e) et plongeur(se). Horaire variable, temps partiel ou complet, jour, soir et fin de semaine. À partir de mai jusqu'à octobre. Envoyez votre CV à [aupostedetraite@gmail.com](mailto:aupostedetraite@gmail.com) ou téléphonez au 418 829-9898

Personne pour faire l'entretien ménager dans une résidence privée à Saint-Laurent, île d'Orléans, une journée par semaine. Avoir son transport ; des références sont demandées. Communiquez avec Claudette Milot, 418 692-2425, le jour, 418 828-2163, le soir.

**Les Fromages de l'île d'Orléans** désirent pourvoir les postes suivants : Préposé à la production fromagère, préposé à la vente, préposé à la cuisine, préposé à l'entretien et à diverses tâches manuelles. Bienvenue aux étudiants et aux retraités. Emploi d'été, à plein temps ou à mi-temps. Envoyez votre CV au 418 829-2693 ou [fromagesdelislesdorleans@videotron.ca](mailto:fromagesdelislesdorleans@videotron.ca). Pour information : 418 829-0177

**L'Auberge Les Blancs Moutons** 1317, chemin Royal, Saint-Laurent I.O. recherche : Responsable du déjeuner : personne organisée, possédant un grand sens de l'initiative, responsable, ayant de l'entregent. Préposé(e) à l'accueil : fiable, ayant de l'entregent. Préposé(e) à l'entretien ménager : fiable, responsable, autonome. Bienvenue aux retraité(e)s, 418 828-1859

## Offres d'emploi (suite)

**L'Espace Félix-Leclerc** recherche un(e) étudiant(e) pour un emploi d'été, de juin à la mi-août. Poste à combler : préposé(e) à l'accueil. Salaire selon l'expérience. 418 828-1682 ou [felixleclerc@videotron.ca](mailto:felixleclerc@videotron.ca)

**La Galerie d'art La Marée Montante** 1317, chemin Royal, Saint-Laurent I.O. recherche des personnes pouvant combler le poste suivant : Conseiller (ère) aux ventes : être responsable et dynamique, posséder de la facilité à communiquer et une personnalité agréable. Bienvenue aux retraité(e)s. 418 828-1859

**Cabane à Sucre l'En-Tailleur** recherche personnel pour service aux tables. Horaire variable, temps partiel jour, soir, fin de semaine de mars à octobre. Envoyez votre CV à : [contact@entailleur.com](mailto:contact@entailleur.com) ou par fax à 418 828-2344.

**La Galerie d'art La Marée Montante** 1317, chemin Royal, Saint-Laurent I.O. recherche des personnes pouvant combler le poste suivant : Conseiller (ère) aux ventes : être responsable et dynamique, posséder de la facilité à communiquer et une personnalité agréable. Bienvenue aux retraité(e)s. 418 828-1859

**Les Saveurs de l'Île d'Orléans** recherchent une personne pour la vente de ses produits, de la mi-juin à la mi-octobre. Nous sommes à la recherche d'une personne fiable, ayant de l'entregent pour accueillir et informer la clientèle. Bilinguisme serait un atout. Pour informations, demandez Marie-Claude Lavoie. 418 820-0450 ou [les.saveurs@videotron.ca](mailto:les.saveurs@videotron.ca)

**L'auberge la Grange de l'Île** est à la recherche d'un(e) plongeur à temps partiel. Si intéressé(e), svp nous contacter. 418 828-9926

**Resto de la plage** EMPLOIS DE MAI À OCTOBRE 2015 Bienvenue aux retraités et aux étudiants ! Horaire flexible – temps plein & temps partiel Plusieurs postes disponibles : en cuisine, au service, à l'accueil, entretien ménager, stationnement, crèmerie et comptoir rapide. 418 829-3315 ou [info@restodelaplage.com](mailto:info@restodelaplage.com)

## Recherche

Je cherche une maison à louer pour un an ou plus, dans Saint-Pierre ou Sainte-Pétronille, pour juillet 2015. J'habite l'île d'Orléans depuis 15 ans. Locataire très responsable et fiable (références si demandées). Joindre Louise Lefebvre. 418 828-0540

## Offres de service

Cours personnalisés d'anglais, français, espagnol, privés ou en petits groupes. Enseignante agréée, possibilité de reçu d'impôt. 418 828-0892

Impôt sur l'île : impôts de particuliers et de compagnies. Comptabilité et tenue de livres. Prix compétitif à partir de 50 \$. Je me déplace chez vous. Michel Gamache, BAA. 418 407-0820

Service d'entretien et menus travaux intérieurs et extérieurs, résidentiel et commercial. Caron multi services I.O. 418 717-7342

Massothérapie Orléans. Relaxation & thérapeutique. Californien – abandon corporel, sportif, traditionnel japonais (acupression), amma. Fasciathérapie. À Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Sur rendez-vous. Halim TAZI, massothérapeute agréé FQM. Reçus pour assurances. 418 991-0642 ou [halim\\_tazi@videotron.ca](mailto:halim_tazi@videotron.ca)

## À vendre

À vendre à Sainte-Famille, belle cuisinière blanche avec four autonettoyant, plaque en céramique marque Frigidaire, presque neuve. 300 \$. pas de livraison. Contacter Chantal. 418 554-7273.

Encyclopédie Britannica de 1986, item de collection, en cuir et or. Toute offre raisonnable sera considérée. 418 828-0892

Micropousses à vendre. Petits légumes verts de l'île, frais et délicieux. Parfait pour soupes et sandwiches. Maintenant disponibles en format individuel ou en vrac pour les restos. Livraison partout sur l'île. 418 203-0624 ou [bonjour@metaflore.ca](mailto:bonjour@metaflore.ca)

## À louer

Logement 3 1/2 à louer, libre le 1<sup>er</sup> juillet, situé à Sainte-Famille. Chauffé, éclairé, possédant un patio avec vue sur le fleuve et accès à la cour arrière. Contactez Michel. 418 829-1068

Villa des Bosquets, résidence pour retraités. Logement 4 1/2 pièces. Information : 418 828-2772 ou 418 905-2772

# Rendez-vous emploi Beauport, le 9 avril 2015

Emploi-Québec-CLE de Beauport et le Carrefour jeunesse emploi Montmory (CJEM) s'unissent pour présenter la 11<sup>e</sup> édition du Rendez-vous emploi Beauport. L'événement aura lieu le jeudi 9 avril 2015, de 15 h à 20 h, aux Promenades Beauport, 3333, rue du Carrefour, à Québec.

Le Rendez-vous emploi Beauport en est à sa 11<sup>e</sup> édition et année après année il permet une rencontre privilégiée entre les chercheurs d'emploi et les entreprises de Beauport, de l'île d'Orléans et des environs. En effet, l'édition de mars 2014 a vu défiler plus de 1 000 chercheurs d'emploi venus à la rencontre des 50 entreprises et organismes participants. La diversité des entreprises présentes et des emplois offerts au Rendez-vous emploi Beauport permet, à chaque édition, d'heureux mariages entre les chercheurs d'emploi et les employeurs. Il s'adresse à tous les chercheurs d'emploi : étudiants, travailleurs, retraités ou chômeurs qui sont invités à

apporter des copies de leur CV, accrocher leur plus beau sourire et venir à cette rencontre le 9 avril.

En plus d'offrir aux employeurs un lieu privilégié de rencontre, le Rendez-vous emploi Beauport leur offre une grande visibilité tout en permettant aux chercheurs d'emploi de connaître la variété des emplois offerts sur le territoire, favorisant ainsi les emplois de proximité et la rétention du personnel. Toutes les catégories d'emploi y sont offertes afin de répondre le mieux possible aux besoins des chercheurs d'emploi.

Les employeurs sont invités à réserver leur place auprès de madame Julie Fontaine, chargée de projet, à [info@emploibeauport.com](mailto:info@emploibeauport.com)

Pour plus d'information ou pour obtenir la liste des employeurs présents, visitez le site internet du Rendez-vous emploi Beauport au [www.emploibeauport.com](http://www.emploibeauport.com)

**Julie Fontaine**  
Chargée de projet

## Autour de l'île

[www.autourdelile.com](http://www.autourdelile.com)

Rédacteur en chef : Sylvain Delisle

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Pour nous rejoindre : 418 828-0330 ; télécopieur : 418 828-0741 ; Courriel : [info@autourdelile.com](mailto:info@autourdelile.com) ;

Adresse postale : 517 route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Collaborateurs et collaboratrices : Nicole Bédard, Tim Boucher, Isabelle Demers, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Julien Milot, Pierre Shaienks, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Correcteur et correctrices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Line Frenette et Bernard Raphy.

Mise en page : Orage Communication

Imprimeur : Hebdo Litho

## DATES BUTOIR À RESPECTER

**Publicité :**  
**lundi 7 avril**  
(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

**Textes et communiqués :**  
**mercredi 8 avril**

**Distribution :**  
**vendredi 24 avril**

# AVIS DE CONVOCATION

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



### AUX MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle de votre caisse qui aura lieu :

**DATE : LUNDI 27 AVRIL 2015**

**COCKTAIL PRÉCÉDENT L'ASSEMBLÉE DÈS 18 H**

**HEURE : 19 H**

**LIEU : ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
1249, Chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes (le cas échéant), statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles (le cas échéant), adopter un budget pour certains placements (le cas échéant), élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

### Élections

Prenez note que trois (3) postes seront à combler au conseil d'administration et deux (2) postes au conseil de surveillance.

Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le 17 avril 2015. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 2 mars 2015  
Rosaire Méthot, secrétaire



MON ÎLE **MA CAISSE** NOTRE RICHESSE

**Desjardins**  
Caisse de L'Île-d'Orléans

# Buffet Maison

– Traiteur distingué, pâtisserie & épicerie fine –

**www.buffetmaison.com**  
**418 828-2287**

**Nos délicieuses spécialités de Pâques seront disponibles à nos 4 comptoirs!**



Réservez avant le 31 mars  
votre jambon fumé à l'ancienne  
laqué à l'érable ou votre gigot d'agneau  
aux saveurs de fines herbes et ail  
de la Bergerie Saute-Mouton de  
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

**ET POUR LE DESSERT...**  
Notre équipe vous épatera  
avec leurs créations de Pâques  
dont les gâteaux choco-guimauve,  
folie d'agrumes sans oublier  
notre chocolat maison.



Communiquez avec nous pour  
connaître notre menu de Pâques!

ST-PIERRE : 995, route Prévost  
QUÉBEC : 1165, avenue Cartier  
BEAUPORT : 1090, boul. des Chutes  
340, rue Seigneuriale